



PLAN LOCAL DE DEVELOPPEMENT

**Communauté rurale de OGO
Arrondissement de OGO
(Département de Matam)**



Dans le cadre du Programme National
d'Infrastructures Rurales (PNIR)

Etude réalisée par la FRAO
Sicap Amitié III, villa 4318
CP 13 Dakar-Fann Dakar

janvier 04

SOMMAIRE

PREAMBULE	5
INTRODUCTION	6
I - PRESENTATION DE LA COMMUNAUTE RURALE DE Ogo	6
1.1 - Situation administrative et géographique de la CR :	6
1.2 - Historique de la formation de l'espace communautaire	6
1.3 - Le Milieu Physique	7
1.3.1 - Relief	7
1.3.2 - Le Climat	7
1.3.3 - Types de Sols	8
1.3.4 - La végétation	8
1.3.5 - Hydrographie et hydrogéologie	8
1.4 - Zonage de la CR	9
1.5 - Le milieu humain	9
1.5.1- Historique du peuplement de la CR	10
1.5.2 - Evolution de la population	10
1.5.3 - Structure de la population	10
1.5.4 - Répartition spatiale de la population	11
II - BILAN DIAGNOSTIC DE LA COMMUNAUTE RURALE	13
2.1 - Analyse des secteurs d'activités	13
2.1.1 - le secteur primaire	13
2.1.2 - Le secteur secondaire	22
2.1.3 - Le Secteur tertiaire	24
2.1.4 - Secteur quaternaire	27
III - LES ACTEURS DU DEVELOPPEMENT LOCAL	32
3.1 - Le conseil rural	32
3.2 - Les organisations communautaires de base	34
3.3 - La coopération décentralisée :	38
3.4 - Les projets et programmes de développement	39
3.5 - Les autres intervenants	41
IV - LES COUCHES MARGINALISEES ET DEFAVORISEES	42
V - SYNTHESE DES POTENTIALITES, CONTRAINTES ET SOLUTIONS	45
VI - OBJECTIFS AXES PRIORITAIRES DE DEVELOPPEMENT	47
6.1 - Les Objectifs	47

6.2 - Les axes prioritaires de développement	47
VII - PROGRAMME D' ACTIONS ET D' INVESTISSEMENT	62
7.1- Conditions de mise en œuvre	62
7.2 - Horizon temporel	63
7.3 - Programme d'actions et d'investissements	63

SIGLES ET ABREVIATIONS

AET :	Agence d'Exécution Technique
ANCAR :	Agence Nationale de Conseil Agricole et rural
ASC :	Association Sportive et Culturelle
AVD :	Association Villageoise de Développement
CAPEC :	Caisse Populaire d'Epargne et de Crédit
CCG :	Conseil de Concertation et de Gestion
GEC :	Groupement d'Epargne et de Crédit
CNCAS :	Caisse Nationale de Crédit Agricole du Sénégal
La CR :	Communauté Rurale
Le CR :	Le Conseil Rural
DCL :	Direction des Collectivités Locales
DP :	Diagnostic Participatif
FRAO :	Fondation Rurale de l'Afrique de l'Ouest
FAFD :	Fédération des Associations du Fouta pour le Développement
FIDA :	
GPF :	Groupement de Promotion Féminine
OCB :	Organisation Communautaire de Base
OP :	Organisation des Producteurs
PCR :	Président de Communauté Rurale
PIP :	Programme Intégré de Podor
PNIR :	Programme National d'Infrastructures Rurales
POAS :	Plan d'Occupation et d'Affectation des Sols
PRODAM:	Projet de Développement et d'Aménagement de Matam
PSAOP :	Programme des Services Agricoles et Organisations de Producteurs
SAED :	Société d'Aménagement et d'Exploitation des Terres du Delta, de la Vallée du Fleuve et de la Falémé.
SEPO :	Succès Echechs Potentialités Obstacles
TOSTAN :	ONG italienne
USE :	Union Sénégalaise d'Entraide

PREAMBULE

Nous, populations de la communauté rurale de Ogo, inscrivant résolument nos actions dans la décentralisation dont le principe est la prise en main de notre projet de développement aux petites unités et limiter l'intervention de grands dans les domaines qui dépassent les limites inférieures, avons décidé, à travers nos différentes institutions respectives (conseil rural, OCB, CCG...), d'élaborer ce présent document qui est notre Plan Local de Développement socio économique à moyen et long terme.

Le présent plan est le fruit d'un cheminement de six mois avec nos concitoyens à travers un processus participatif et dont les principales étapes ont été les suivantes :

- Une analyse diagnostic participative de la communauté rurale en terme d'infrastructures socio économiques existent, leur fonctionnalité et leur mode de gestion ;
- Une analyse diagnostic institutionnelle des OCB en vue de déceler leurs différentes forces et faiblesses ;
- Une analyse diagnostic des forces et faiblesses des différents secteurs économiques ;
- La mise en place d'une instance de concertation(CCG) représentant l'ensemble des acteurs de développement de la communauté rurale ;
- La tenue d'atelier de planification avec les populations dans les trois zones de la communauté rurale de Dabia ;
- La tenue d'un atelier communautaire à l'échelle de la communauté rurale pour une synthèse et validation des résultats des différents ateliers de la planification ;
- La validation de ces résultats auprès des différentes structures techniques partenaires de la communauté rurale (CERP, SAED, PRODAM...) ;
- La mise en forme du document en étroite collaboration avec les CCG à travers principalement son secrétaire ;
- La restitution du plan local de développement au CCG et au conseil rural ;
- La délibération par le conseil rural qui a adopté le dit plan comme étant le document officiel de planification de la communauté rurale de Ogo pour les quatre prochaines années ;
- L'approbation par l'autorité administrative compétente en l'occurrence le sous préfet de l'arrondissement de Ogo.

Parallèlement et suivant les mêmes principes de participation, un PAI couvrant les quatre années correspondantes a été élaboré. Il met en exergue les actions à réaliser et dont le choix par les populations a été guidé par les critères suivants :

- Le caractère urgent et prioritaire des actions à mener ;
- L'équilibre dans la répartition spatiale des infrastructures ;
- Le pouvoir de contribution de ces actions à la résolution de problèmes intéressant le plus grand nombre ;
- Et enfin leur caractère respectueux de l'environnement.

INTRODUCTION

I - PRESENTATION DE LA COMMUNAUTE RURALE DE Ogo

1.1 - Situation administrative et géographique de la CR :

La communauté rurale de Ogo est située dans l'arrondissement du même nom, département de Matam, dans la nouvelle région de Matam. Elle couvre une superficie de 2685,6 km² représentant 70 % de la superficie de l'arrondissement de OGO et 46 % de celle du département, Elle compte une population de 31412 habitants soit une densité d'environ 11 habitants au Km².

Elle est limitée :

- Au nord par les communautés rurales de Oréfondé, Agnam-Civol, Dabia, Bokidiawe, Nabadji-Civol,
- Au Nord-est par la République Islamique de Mauritanie,
- Au Sud-est et à l'Est par la Communauté rurale de Ouro Sidy,
- Au sud par la CR de Oudalaye (département de Ranérou Ferlo)
- Au nord-Ouest par les CR de Louguéré Thiolly (département de Ranérou-Ferlo) et Galloya- Toucouleur (département de Podor).

Le fleuve Sénégal borde la CR sur 15 km environ au nord.

La CR de Ogo est au centre de la nouvelle région de Matam et partage des limites communes avec toutes les CR du département de Matam. Elle constitue le point de contact du département de Matam avec les deux autres départements de la région que sont Kanel et Ranérou-Ferlo. Enfin un grand nombre de villages est né de l'éclatement des villages de la CR tels que Diandioly qui est l'un des sites les plus anciens de la région.

1.2 - Historique de la formation de l'espace communautaire

La communauté rurale de Ogo est issue de la réforme de l'administration territoriale et locale de 1972 instituée par la loi 72-02 du 1^{er} février 1972 avec laquelle la décentralisation qui intéressait jusque là les zones urbaines venait d'atteindre le monde rural. C'est ainsi que fut promulguée la loi 72-25 du 19 avril 1972 portant création des communautés rurales et fixant leurs modalités de fonctionnement.

Cette réforme qui a consisté en la partition des arrondissements en communautés rurales est entrée en vigueur dans la région du Fleuve dont dépendait la communauté rurale en 1980 (décret 80-086 du 29- 01-1980).

Ainsi l'arrondissement de Ourosogui dont dépendait la CR était composé des communautés rurales de Bokidiawé Nabadji-Civol et Ogo.

En 1990, en faveur de l'érection de Ourosogui en commune (décret 90-1134 du 8 octobre 1990), Ogo hérite du statut de chef-lieu d'arrondissement (décret 90-1141 du 8 octobre 1990 modifiant l'article 1^{er} du décret 80-86 du 29 janvier 1980).

L'arrondissement de Ogo est dès lors composé des communautés rurales de Bokidiawé Nabadji-Civol et Ogo.

1.3 - Le Milieu Physique

1.3.1 - Relief

Le relief est généralement plat entrecoupé par des dépressions charriant de l'eau pendant l'hivernage, appelées « Thiangol ». Ces « Thiangols » ont donné le nom à certains villages tel que thiankone Hiraye, Thiankone Mody Maka, Thiankone Boguel. Ces dépressions sont constituées généralement de vallées du système des vallées mortes du ferlo, et ou du Fleuve Sénégal et ses défluent. Dans le Diéry, quelques collines latéritiques pouvant atteindre environ 10 mètres de hauteurs sont présentes.

1.3.2 - Le Climat

Le climat est de type sahélien caractérisé par deux (02) saisons : une saison sèche qui va de novembre en juin et une saison des pluies qui va de juillet à Octobre.

- **La pluviométrie :**

Elle est généralement faible, et mal répartie dans le temps et dans l'espace. La CR se situe entre les isohyètes 300 et 400 mm avec une moyenne des précipitations au cours des 5 dernières années de 450 mm pour 29 jours de pluies.

Tableau N° 01 Pluviométrie de 98 à 2002

Année	Moyenne pluviométrique	Moyenne Jours de pluie
1998	328,5	27
1999	487, 2	27
2000	605,6	33
2001	442,1	29
2002	338,6	30

Source : Météo Matam Septembre 2003

- **Les températures**

La CR ne dispose pas de station synoptique. Cependant, suivant les informations reçues des populations, le régime thermique est marqué par une période de basses températures allant de Juillet à janvier et une période de hautes températures comprises entre le mois de février et juin.

Tableau 2 : Les variations des températures (Station de Matam)

Période	Température en degré Celsius		
	Maxima	Minima	Moyenne
Basses températures	18 – 23	10 – 25	14 – 24
Hautes températures	38 – 48	34 – 37	36 - 43

Source : Météo Matam Septembre 2003

- **Les Vents**

La CR est sous l'influence de deux types de vents :

- L'alizé continental appelé harmattan : vent de direction Nord / sud-est, soufflant surtout pendant les périodes sèche de novembre à mai ,
- La mousson vent chaud et humide favorable à l'installation de l'hivernage soufflant de juin à septembre ; Il est à noter que des tempêtes de sables sont également observées pendant la période hivernale avec des pointes pouvant atteindre des vitesses de 30 mètres/seconde, accompagnées de poussières très denses, direction Nord- est ou Sud-est selon les cas.

- Humidité relative à Evaporation

L'humidité relative est assez élevée en hivernage (surtout entre août et septembre). Du mois de décembre au mois de juin, elle baisse pour atteindre son niveau minimal.

Tableau N° 03: Variation de l'Evaporation

Station	Moyenne décennale en mm		
	Maximale	Minimale	Moyenne
Météo de Matam	331	108	220

Source : Service Météo Matam Avril 03

1.3.3 - Types de Sols

On distingue sur le plan pédologique trois types de sols :

- les sols Deck, sur les hollaldés et les falos (bourrelets de berges du fleuve et des marigots) très riches en humus et souvent inondés ;
- les sols Deck-dior, sableux-argileux que l'on trouve sur le fondé ou sols exondés rarement inondé ;
- Les sols Dior situés dans le haut diéry et qui ne sont jamais inondés par les crues du fleuve.

1.3.4 - La végétation

Elle est essentiellement constituée d'épineux (*balanites aegyptiaca*, *Zizuphus Mauritania*, et les différents *accacia* dont *Acacia Sénégalensis*) , *Bosséa Sénégalensis*, de *L'Adonsonia Digitata* et des *Combrétacées* au niveau de la strate arbustive.

Le tapis herbacé est constitué généralement de graminées annuelles (*Chenchrus Biflorus*).

1.3.5 - Hydrographie et hydrogéologie

La CR est faiblement dotée en eaux de surface permanentes. Le réseau hydrographique est essentiellement constitué par le fleuve Sénégal qui borde la CR au Nord-est sur une distance de 15 km environ. Depuis la mise en service des barrages de Diama et Manantali, le cours d'eau est permanent sur tout son tracé. Il est à noter la présence de marigots et des ravins ou Thiangols qui charrient des quantités importantes d'eau de pluie vers le fleuve.

Le marigot le plus important du point de vue envergure est le « Wendu Kanel », à cheval sur les CR de Ogo et Ouro Sidy.

Par ailleurs, les mares et « céanes » jouent un rôle important dans l'abreuvement du bétail et les usages domestiques.

Les eaux souterraines sont contenues dans les nappes phréatiques peu profondes (entre 25 et 100 mètres) et les nappes profondes du Maastrichtien (environ 300 m). Les nappes sont toutes localisées dans les formations hydro géologiques du continental terminal.

1.4 - Zonage de la CR

Le zonage réalisé par les CERP lors de l'élaboration des PLD des communautés rurales en 94 a été retenu. Ce zonage avait identifié trois zones écogéographiques distinctes :

- **Le walo** communément appelé « Dandé Mayo » qui est situé dans la partie nord-est de la communauté rurale. Inondable sur toute ou partie de son espace. La sous zone est à forte vocation agricole, avec la pratique de l'agriculture sous pluie et de décrue. La pêche continentale jadis très développée dans la zone, y est de moins en moins pratiquée eu égard à la rareté des ressources halieutiques durement éprouvées par des cycles de sécheresse et une exploitation anarchique. Le changement du régime hydrographique du fleuve Sénégal après la mise en service des barrages de Manantali et Diama a fortement influé sur le comportement des populations de cette zone de manière générale.
- **La zone intermédiaire** qui est située sur l'axe du goudron (RN2) est circonscrite sur une emprise qui dépasse rarement 15 kilomètres de part et d'autre de cet axe. Cette sous zone n'est généralement pas atteinte par les crues du fleuve. Elle est à vocation surtout agricole avec la pratique exclusive de l'agriculture sous-pluies. Elle renferme l'essentiel des villages les plus importants du point de vue démographique et des infrastructures.
- **Le Diéry**, à forte vocation sylvo-pastorale, est caractérisé par la dispersion de l'habitat, la faiblesse de son peuplement (à part quelques exceptions) et la rareté des équipements et infrastructures socio-économiques.

1.5 - Le milieu humain

Les données disponibles en matière de population sont parcellaires et globalisantes, limitant ainsi quelque peu l'analyse. Celles utilisées proviennent de trois sources différentes : le RGPH de 88, les estimations de la DPS et les recensements administratifs. En 2003 il a été procédé à un recensement pour les besoins de distribution des vivres de soudures et de la récupération de la taxe rurale.

On note que les données issues des recensements administratifs et les estimations comportent des imperfections probablement dues à des surestimations ou sous-estimations selon qu'il s'agit, respectivement, de distribution de vivre ou de la récupération de la taxe rurale.

1.5.1- Historique du peuplement de la CR

L'histoire du peuplement de la CR est liée aux vagues de migration consécutives à l'éclatement de l'empire du Mali. Le premier village installé dans la CR est celui de Diandioli au 14^{ème} siècle (en 1354). Les habitants qui étaient des guerriers se sont d'abord installés à Orkadiéré qu'ils quittèrent suite à un désaccord qui les opposaient au « Satigui » Souleye Ndiaye. Diandioli est à l'origine de la création de beaucoup de localités dans la région : Sinthiou Garba, Sinthiane (situé dans le département de kanel), Nguidjilone (dans la CR de Bokidiawe). Cette situation explique la détention par les populations de ce village de la plupart des terres du Walo de la CR et notamment les bourrelets de berges malgré sont éloignement du fleuve.

1.5.2 - Evolution de la population

Tableau N° 4: Evolution de la Population de 1988 à 2003

Année	Population	Densité
1988*	19489	7,6
1999**	29216	10,9
2000**	29859	11,2
2001**	30510	11,3
2003***	37393	13.92

Sources : * RGPH2 1988

** population estimée du Sénégal (Direction de la statistique et de la prévision)

*** Recensement administrative 2003 : Distribution vivres de soudure

La communauté rurale de OGO compte 36 villages et 8 hameaux.

Entre 1988 et 2003, la population a augmenté en valeur absolue de 17904 habitants, soit une moyenne d'environ 1193 habitants additionnels par an et un taux de 4.4 % trop élevé par rapport au taux national qui est de 2.7 %. Cette situation pourrait découler d'une surestimation de la population de 2003 du fait de l'enjeu de la distribution des vivres.

Par ailleurs, l'évolution de la population est fortement influencée par les mouvements migratoires avec, l'arrivée de réfugiés mauritaniens durant les événements de 1989. Ces populations se sont établies dans les localité de Wouro Abdoulaye Samba Sow (cpa),Théwé, Forsou, Centre situé à Thiankone Hiray et Galoyabé etc. ...

L'arrivée de jeunes originaires des régions du centre du pays (Diourbel, Thies Kaolack, Fatick etc. ...) et qui s'activent surtout dans le commerce et l'artisanat (menuiserie, plomberie, maçonnerie etc ...) est notée dans la CR au niveau des gros villages du diery et de la zone intermédiaire.

1.5.3 - Structure de la population

Tableau N°5 : répartition de la population par sexe

SEXES	TOTAUX	POURCENTAGE
FEMMES	19387	52 %
HOMMES	18006	48 %
TOTAL	37393	100%

Source : Recensement administratif de 2003

En se référant aux données du recensement administratif de 2003, on note une prédominance numérique des femmes qui comptent un effectif de 19387 sur 18006 hommes soit un rapport de masculinité de 92. Cette situation découlerait en grande partie de l'exode rurale et d'une forte émigration qui touchent beaucoup plus les hommes que les femmes.

Répartition de la population par groupe ethnique :

Tableau N°6 : Répartition de la population par groupe ethnique

ETHNIES	POURCENTAGE
TOUCOULEURS	60%
PEULHS	30%
SONINKE	6%
AUTRES	4%

Source : PLD CR OGO - 1994

La répartition par groupe ethnique de la population montre une prédominance numérique des Toucouleurs qui représentent 60 % de l'effectif. Les peulhs soninké et autres représentent respectivement 30, 6 et 4 % de l'effectif total.

La population est à majorité musulmane. La répartition des principales confréries se présente comme suit :

Tableau N°7 : Répartition de la population musulmane de la CR par confréries

Confréries	pourcentage
Tidianisme	90%
Khadria	6%
Mouridisme	4%

Source : PLD CR OGO - 1994

La population est dans sa quasi totalité musulmane (Tidjiane, mourides, Khadre) dans l'ordre d'importance numériques décroissant. Sur le plan socio-professionnel la répartition de la population est la suivante:

Tableau N° 8 : Répartition socio – professionnelle

professions	pourcentage
Agriculteurs	70%
Eleveurs	25%
Autres	5%

Source : PLD CR OGO - 1994

1.5.4 - Répartition spatiale de la population

La population est inégalement répartie dans l'espace. En effet, sur les 37393 habitants, plus de la moitié est concentrée sur l'axe de la Route Nationale II, dans les 26 établissements humains de la zone intermédiaire (soit 21923 habitants) ; le Diéry avec 12 établissements humains, compte 10195 habitants, tandis que le Dandé maayo avec ses 6 localités, renferme une population de 5275 habitants.

Tableau N°9 : Répartition selon le rang et la taille des établissements humains

Taille	Nombre d'établissements humains	Populations
Moins de 100 hbts	05	435
100 à 199	04	664
200 à 399	11	3046
400 à 599	04	1870
600 à 799	03	2104
800 à 999	02	1854
1000 à 1999	09	12245
2000 et plus	05	15175
TOTAL	44	37393

Sources : Recensement administratif 2003

Le constat qui se dégage au regard de ce tableau est que 73 % de la population est regroupé dans 15 localités ayant chacune une taille de population supérieure ou égale à 1000 habitants. Parmi ces localités 05 soit 33% renferment presque la moitié de l'effectif de la population (15175 habitants). Les localités ayant de faibles tailles démographiques (moins de 400 habitants) représentent 45 % et renferment 4145 habitants, soit environ 11% de l'effectif total de la population.

II - BILAN DIAGNOSTIC DE LA COMMUNAUTE RURALE

2.1 - Analyse des secteurs d'activités

2.1.1 - le secteur primaire

Le secteur mobilise plus de 95 % de l'effectif total de la population de la CR. Les principales activités sont tournées vers ce secteur, notamment l'agriculture et l'élevage

2.1.1.1 - L'Agriculture

Elle occupe une place de choix dans l'économie de la CR. La quasi-totalité des habitants s'adonnent à cette activité. En réalité, la caractéristique socioprofessionnelle de la population montre que la CR est essentiellement composée d'agro-pasteurs.

L'absence de données statistiques concernant le secteur à l'échelle de la CR est à noter. Les données disponibles sont celles issues du recensement national agricole de 1998 et elles concernent uniquement le niveau départemental.

a) Les atouts du sous-secteur

Le sous secteur agricole dispose d'un certain nombre d'atouts dont les principaux sont :

- une disponibilité en terres d'assez bonne qualité aussi dans le Diery que dans le walo,
- Des types de sols riches et variés permettant une diversification des cultures ;
- Un potentiel important de terres irrigables avec les possibilités d'aménagements de la SAED et du PRODAM ;
- Une disponibilité en eau de bonne qualité au niveau du fleuve Sénégal et de ses défluent;
- Des nappes d'eau de bonne qualité dans toute la CR ;
- Une possibilité de pratiquer des cultures de décrue dans le Walo ;
- L'existence de structures d'encadrement proches des producteurs (le CERP, la SAED, l'ANCAR, le PRODAM) ;
- L'existence de programmes intervenant dans le désenclavement des zones de production de la CR (SAED, PNIR etc) ;
- Une dynamique organisationnelle des producteurs enclenchée avec les CLCOP

b) Situation du secteur

On distingue trois types de culture selon les zones:

➤ **Les cultures sous pluie :**

Elles sont pratiquées dans presque toute la CR avec une prédominance dans la zone intermédiaire et surtout le Diery. Les principales spéculations sont le mil souna, le féla , le niendiiko, l'arachide (à des proportions très faibles), le bissap et le Gombo. Les céréales sont généralement cultivées dans les grandes parcelles (compris entre 0.5 et 2 ha) exploités par les chefs de ménages. La production est généralement destinée à l'autoconsommation.

De petites parcelles (moins de 0.5 ha) appelées « Nambélis » sont exploitées par les femmes qui y produisent en général du niébé , du gombo, du bissap, de l'arachide, des pastèques et différents légumes.

Il faut signaler par ailleurs que la culture de l'arachide est interdite dans les réserves de faunes qui couvrent près de la moitié de la superficie CR.

Les champs de culture sont généralement clôturés avec des haies mortes (branchages de *Balanites Aegyptiaca* ou de *Zizifus Mauritiana*) pour éviter la divagation des animaux.

➤ **Les cultures de décrue:**

Elles sont pratiquées dans le Dandé Mayo après l'hivernage au niveau des «koladé» (zones basses qui reçoivent les crues du fleuves). Les principales spéculations sont le sorgho , le fela, le maïs, le niébé, les courges et les Calebasses. Dans les zones «Holaldé» (sol deck situé après les sols Fondé), on retrouve la culture de la tomate, la patate, le niébé sur les « Pallés » (berges du fleuve. Les semis se font avec le retrait des eaux du fleuve.

Beaucoup de villages du Diéry détiennent des terres de culture de décrue dans le walo qu'ils exploitent eux-mêmes ou prêtent à des tiers moyennant paiement de redevances (« Rempeccen » ou métayage).

Les populations préfèrent ce type de culture à l'irriguée. En effet, les cultures de décrue ne nécessitent guère d'investissements majeurs et le temps de travail est très réduit par rapport aux cultures irriguées qui en fait ne sont pas envisageables sans crédit de campagne.

➤ **L'agriculture irriguée :**

Elle a été introduite dans la communauté rurale avec l'aménagement des PIV de Diandioli 1 et de Diandioli 2 en 19. Ces périmètres étaient exploités par les populations de Diandioli (Bélidialo), et Navel (Matam).

L'éloignement des périmètres par rapport aux villages bénéficiaires a été entre autres la raison avancée par les populations pour le délaissement des aménagements.

Lors du diagnostic participatif, le souhait de redémarrer l'exploitation de ces périmètres a été fortement exprimé par les populations.

Du fait de la vétusté des aménagements, le programme de réhabilitation des anciens périmètres entrepris par la SAED devrait intégrer cette préoccupation des populations de la CR.

Par ailleurs, eu égard aux nombreuses potentialités hydrauliques et pédologiques, le maraîchage est aussi pratiqué dans la CR , aussi bien dans le Walo que dans le Diéry. La contrainte majeure pour ce type d'agriculture est liée à la mobilisation de l'eau et le manque d'encadrement des populations.

En général chaque village dispose de superficies destinées au maraîchage exploitées généralement par les femmes autour des forages ou des puits.

En outre, les femmes exploitent des jardins potagers au sein des concessions. La production est destinée à l'autoconsommation et les surplus vendus au niveau du village et dans les marchés hebdomadaires.

- ***Gestion foncière***

Le mode de gestion des terres est encore tributaire de la tradition malgré l'entrée en vigueur de la LDN. Les terres appartiennent aux premiers occupants qui les transmettent de génération en génération à leurs descendants. D'autres personnes peuvent accéder à ces terres sous forme de prêt pour une exploitation moyennant une rétribution (« Rem peccem ») ou non aux propriétaires.

En général, les populations et les conseillers connaissent la loi sur le domaine national, mais ne l'appliquent que très rarement ; préférant régler les litiges fonciers selon la tradition.

Les chefs de village procèdent encore à l'affectation des terres sous la responsabilité des « Diagrafs ».

Les demandes d'affectation de terres adressées au conseil rural proviennent généralement des populations autochtones et les terres visées sont destinées à des usages d'habitats ou agricoles.

Par ailleurs les aménagements réalisés par la SAED et le PRODAM constituent les opportunités qui facilitent l'accès à la terre aux ménages qui ne sont pas propriétaires terriens, aux femmes et aux jeunes regroupés associations ou GIE.

- ***Le Système agraire***

Si dans le Walo les exploitations sont fixes, il n'en est pas de même au niveau du diéry. En effet, pour les terres du walo aménagées, les parcelles bien que réduites (environ 0.5 ou 0.8 par ménage), reçoivent les cultures en hivernale et / ou en contre saison irriguée (dans de faibles proportions avec l'abandon des PIV de Diandioli). Les terres de culture de décrue sont quant à elles emblavées en fonction de l'étendue des crues du fleuve qui varie d'une année à une autre.

Dans le diéry avec la disponibilité des terres, la culture itinérante est pratiquée. C'est dire donc que les exploitations ne sont pas fixes. Le sous équipement en matériel agricole limite tant soit peu les méfaits de telles pratiques sur l'environnement qui est du reste très fragile dans cette zone.

- c) *Les contraintes au développement du sous-secteur*

Les principales contraintes au développement du secteur peuvent être résumées comme suit :

- le sous équipement des producteurs ;
- La cherté du matériel agricole et des intrants ;
- Le manque d'entretien du matériel agricole ;

- Les attaques des criquets, mais surtout des oiseaux lors de la période de maturité des céréales;
- Un système de crédit non adapté et orienté plutôt vers l'irriguée;
- L'étroitesse des périmètres irrigués ;
- La vétusté des aménagements ;
- Le manque d'organisation des paysans dans le Diery ;
- L'enclavement des zones de production ;
- La profondeur des puits dans le diery qui limite les possibilités d'exploitation des eaux souterraines le développement du maraîchage dans cette zone ;
- le manque de moyens des structures d'encadrement (CERP, DRDR)

2.1.1.2 - L'Élevage

a) les atouts du sous-secteur :

Les principales potentialités du sous secteur sont constituées par :

- Un cheptel important et diversifié;
- L'existence de grands espaces riches en pâturage herbacé et aérien;
- La présence d'une population motivée ayant une vieille tradition d'éleveur;
- L'existence de grande quantité de sous produits agricoles;
- La disponibilité de l'eau en quantité suffisante et du fourrage surtout en hivernage;
- L'amorce d'une dynamique organisationnelle des éleveurs;
- La présence de structures d'encadrement de l'élevage;

b) Situation du sous-secteur

La CR possède un potentiel pastoral considérable qui lui confère une vocation de zone d'élevage par excellence.

Ce cheptel est réparti dans tout le territoire communautaire au niveau des trois zones écologiques :

Le Waalo qui est une zone à vocation agricole dominante où l'on peut pratiquer l'intégration agriculture / élevage, a un potentiel assez considérable en sous produits agricoles, ce qui en fait une zone propice à l'intensification des productions animales.

La zone intermédiaire, à pâturages précaires mais aussi à forte densité humaine constitue la zone tampon entre le waalo et le Diery. On y compte de grands propriétaires de bétail.

Le Diéry est la zone des grands espaces riches en pâturage herbacé et aérien. Cette zone faiblement peuplée constitue la zone d'élevage extensif mais aussi la zone de refuge du bétail pendant la saison sèche.

Près de 80% de la population de cette zone pratiquent l'élevage. Le système de conduite le plus courant est l'élevage extensif traditionnel, fortement marqué pour les ruminants par la transhumance surtout en période sèche.

- **la production :**

Tableau N° 10: Evolution des effectifs de 98 à 2002 :

Espèces	1998	1999	2000	2001	2002
Bovines	22132	22817	23523	24250	25000
Ovines	30985	31944	32932	33950	35000
Caprins	13279	13690	14114	14550	15000
Equins	2213	2282	2352	2425	2500
Asins	2656	2738	2823	2910	3000
Camelins	13	14	14	15	15

Source : inspection des services vétérinaires de Matam

Le taux d'accroissement de l'effectif du cheptel est estimé à 3 % l'an, compte non tenu des différentes calamités (intempéries, foyers de maladies etc...)

Les bovins représentent 30 % environ de l'effectif du cheptel tandis que les petits ruminants font 65 %. Les équins, asins et camelins font respectivement 2, 3, et moins d'1 % de l'effectif total.

Malgré les années de sécheresse et les pluies hors saison qui ont eu des incidences négatives sur le cheptel, les effectifs ont connu une évolution croissante. Ceci est le résultat des efforts déployés par les services vétérinaires pour l'éradication des maladies infectieuses meurtrières qui affectent le cheptel.

L'aviculture est pratiquée de façon traditionnelle dans les basses cours des concessions. Cependant, elle subit les coûts des maladies aviaires telles que le « new-castell » (qui sévit avec la période des vents de sable) et la variole.

Pour l'alimentation du bétail, en plus de la présence de pâturages riches et variés, la disponibilité des concentrés d'aliments de bétail au niveau des magasins de Ourosogui est à signaler.

Pour le financement des activités du secteur, il y'a la Caisse Nationale de Crédit Agricole du Sénégal (CNCAS) qui octroie des crédits à des conditions souvent déplorées par les producteurs. En effet, les apports personnels sont souvent jugés hors de portée des éleveurs.

- **les principales maladies**

Les principales maladies rencontrées sont :

- Maladies telluriques : pasteurellose bovine et des petits ruminants, le bolutisme, le charbon symptomatique, la clavelée.
- Maladies parasitaires : les parasites internes et externes, les hémoparasites, la peste des petits ruminants, la peste équine, la fièvre aphteuse.

Trois maladies sont sous surveillance épidémiologique. La peste bovine, la péripneumonie contagieuse et la fièvre de la vallée du rift découverte dans la région en 2002.

- **la commercialisation**

Elle concerne aussi bien les petits ruminants que les bovins. L'absence de marchés spécialisés en bétail dans la CR est à signaler. Cependant la proximité des marchés de

Oourossogui et Matam et l'accès relativement facile par rapport à la route facilitent l'écoulement des produits.

La commercialisation des sous produits tels que le lait et les œufs bien que mal contrôlée est à signaler. Pour le lait, la surproduction enregistrée en hivernage contraste avec la rareté du produit pendant la saison sèche. Avec l'installation d'unités de transformation de lait à Oourossogui, une amélioration de l'écoulement du produit est notée avec les contrats qui lient les promoteurs de cette unité et les éleveurs de la CR.

- **les infrastructures**

Tableau N°11 : Infrastructures et équipements

VILLAGES	TYPE		ZONE	OBSERVATIONS
	Poste veto	Parc à vaccination		
OGO	Non construit	01	Kalu	Parc Métallique
DENDOUDI	Non construit	01	Diery	Parc Métallique
DANTHIADI	00	01	Diery	Parc en Maçonnerie
TOTAL	02	03		

Source : DP Ogo août 2003

Un déficit criard en équipements et infrastructures est noté dans la communauté rurale. En effet un poste vétérinaire couvre une superficie de 1342.8 km², et un parc à vaccination pour 895.2 km². Ceci entraîne des déplacements sur de longue distance pour le bétail durant la campagne de vaccination. Le parc à vaccination de Oourossogui polarise par ailleurs les villages de Thiambé, Thancone etc. ...

Il faut noter que les postes vétérinaires de Ogo et dendoudi n'ont pas d'agents

- **les structures d'appui et les acteurs du sous-secteur**

Les principaux acteurs qui appuient le secteur de l'élevage sont pour l'essentiel l'ISV, le PRODAM, le PGIES, la SAED et l'ANCAR. l'absence d'agent d'élevage au niveau du CERP de Ogo à été signalée par les populations.

En marge de ces acteurs, il faut noter les groupements tels que la maison des éleveurs (Gallé Aynabé) qui regroupe les GIE d'éleveurs, les Coopératives et les indépendants. Par ailleurs, les femmes sont membres du directoire des femmes en élevage du département.

c) Les contraintes du sous-secteur :

Les principales contraintes au développement du sous secteur sont :

- la sécheresse dont les conséquences sont doubles pour l'élevage : le déficit pluviométrique réduit sérieusement les capacités du tapis herbacé et du pâturage. De même les quantités d'eau retenues dans les mares sont faibles ce qui entraîne leur tarissement précoce ;
- panne fréquentes des forages ;
- difficultés de fonctionnement des forages (absence de rigueur et faible capacité des comités de gestion) ;
- faible débits des forages solaires ;
- absence de forage dans la zone walo ;
- surcharge du pâturage dans le diéry en saison sèche du fait de la transhumance et d'une fenaison à but commercial effectuée sans aucune réglementation;

- dans le walo, le bétail éprouve des difficultés énormes pour accéder à l'eau du fleuve du fait de la forme abrupte des berges du fleuve.
- le secteur souffre d'un déficit d'encadrement de formation et de renforcement des capacités des éleveurs. Le personnel des services techniques déconcentrés de l'Etat est insuffisant pour assurer ce volet.
- les éleveurs notent l'absence de parcours pour le bétail. Ceci est à l'origine des conflits permanents avec les agriculteurs, et pose un problème d'accessibilité à l'eau du fleuve ou des mares.

2.1.1.3 - foresterie

a) les potentialités du sous-secteur

- L'existence de Forêt classée et de réserves naturelles.
- La présence de cours d'eau (fleuves, défluent, vallées ...).
- L'existence de mares et de zones pouvant abriter des bassins de rétention.
- Des actions de mises en défens initiées par les populations.
- La présence d'un riche peuplement de gommiers.
- L'existence d'un potentiel faunique important.
- Des vallées fossiles à valoriser.
- L'existence d'un potentiel pastoral et halieutique très important.
- Un taux de classement assez élevé.
- L'existence de Comités de Lutte contre les feux de brousse dans presque tous les villages.

b) Situation du sous-secteur

La communauté rurale compte une réserve (réserve de faune du ferlo nord) et une forêt classée (Lambago) qui couvrent une superficie de 5.58 km² soit un taux de classement de 2,07% compte non tenu de la RF.

Tableau N°12 Situation des Forêts classées de la CR

Forêts	Référence de classement	Superficie (ha)	Observations
Lambango	2384 du 08.04.52	5580	
Réserve de Faune Ferlo Nord	72327 du 21.03.72	332000	A cheval entre les départements de Matam, Podor et Ranérou-Ferlo la majeure partie de la CR se trouve dans la réserve .(les localités de Loumbol Alouki et Loumbol Amar sont dans da RF)
TOTAL		337580	

Source IREF Matam août

Les activités en matière de foresteries tournent essentiellement autour de l'exploitation forestière, la lutte contre les feux de brousse, au reboisement et des actions de protection (mise en défens et ouverture de pares feux).

L'interdiction d'exploiter en vigueur dans la région est tolérée pour les populations sous forme de droit d'usage.

Elle est essentiellement tournée vers le ramassage de bois mort à usage domestique et quelque fois commercial, la fenaison, la récolte de gomme arabique et des fruits sauvages (jubes, soump...).

Les feuilles, écorces et racines sont aussi utilisées pour des besoins alimentaires, la pharmacopée et l'artisanat etc. ...

- ***L'exploitation forestière :***

Les activités en matière de foresterie tournent essentiellement autour de l'exploitation forestière qui, malgré l'interdiction qui pèse sur elle dans la région est tolérée comme droit d'usage pour les populations qui se limitent au ramassage du bois mort qui est la première source d'énergie utilisée pour la cuisine. Elle concerne également d'autres produits de cueillette tels que les *jubes*, le *sump*, les gousses *d'accacia nilotica (nep-nep)*, ainsi que certaines plantes utilisées en médecine traditionnelle.

Cette exploitation n'est cependant pas rationnelle car on note l'existence de vastes étendues sur lesquelles des arbres sur pieds et vivants ont été coupés favorisant ainsi la destruction de l'environnement dans cette zone déjà fragilisée par des décennies de sécheresse. Ce bois est aussi utilisé pour la construction, l'artisanat ou la confection de clôture pour les champs et les maisons.

Les données statistiques sur l'exploitation ne sont pas disponibles.

- ***Reboisement et production de plants***

L'engouement jadis noté avec les projets forestiers qui ont vécu dans la région (PROGONA, PRONASEF, etc. ...) s'est effrité au fil du temps. En effet, depuis la fermeture de ces projets, on assiste de moins en moins à une implication des populations dans les opérations de reboisement.

L'implication timide du CR est à signaler, malgré le transfert de compétence en matière d'environnement aux collectivités locales intervenu en 1996.

- ***les actions de protection***

Les actions de mise en défens sont entreprises dans presque tous les villages du Diery (autour des mares et thiangol).

Pour la lutte contre les feux de brousse seule la lutte active est entreprise. Les activités de sensibilisation et les ouvertures de pare-feux sont très rares

Par ailleurs, la régénération naturelle est peu importante du fait surtout de la faiblesse de la pluviométrie, tandis que les pratiques de régénération assistée et de reboisement sont peu développées ou sont peu suivies du fait de l'effet conjugué de la faiblesse des moyens de services concernés (Eaux et Forêts, CERP) et du manque d'implication des populations.

c) Les contraintes du sous-secteur des eaux et forêts

- La prolifération des feux de brousse
- Faible participation des populations dans les actions de protection de la nature et de la préservation de l'environnement;
- La faible implication de la CR dans les actions de GRN ;
- La forte dégradation des ressources forestières;
- Erosion éolienne et hydrique qui entraîne des ravinements et des coupures de route ;

2.1.1.4 - la pêche

a) Les atouts du sous-secteur :

Les principaux atouts du sous secteur sont :

- la présence du fleuve Sénégal et des nombreuses mares et marigots ;
- la présence d'une population traditionnelle rompue à l'activité de pêche ;
- la présence de marchés de consommation de produits halieutiques que la production locale parvient difficilement à satisfaire (hormis la production locale, le poisson parvient à la région par les véhicules frigorifiques en provenance de Saint louis, Mbour et Joal).

b) Situation du sous-secteur :

Jadis très développée dans la CR, la pêche occupe aujourd'hui une place de plus en plus marginale dans l'économie locale. Il s'agit en fait d'une pêche continentale exercée au niveau du fleuve Sénégal, de ses défluent et des mares et marigots (Nawel, wendu Kanel etc..).

Elle est pratiquée par les soubalbé qui ont pour activité principale, la pêche. Ces maîtres des eaux qui occupent une place importante dans la société, ont des connaissances séculaires qu'ils ont héritées de leurs aïeules.

L'activité mobilise les pêcheurs autochtones et celles des localités environnantes de la CR. En effet à l'ouverture de la période de pêche (entre les mois de mars et juillet) les acteurs venant des localités de Nawel, Garly, Sinthiou garba, Ogo, Ganabalol, Sinthiane, Kanel, Odobéré, Thiempeng, Thialy et Bow viennent s'adonner à cette activité dans le « Wendu Kanel » avec des prises assez importantes d'espèces telles que: le *Synodontis sp. Discitich*, *Alestes*, *Lates*, *Claris*, *Citharimus*. Les lamantins qui sont une espèce protégée sont chaque année retournées au fleuve après leur capture.

Par ailleurs, la présence du fleuve Sénégal dont le cours d'eau est permanent sur tout son tracé depuis la mise en œuvre des barrages permet de pratiquer la pêche durant toute l'année sur ce cour d'eau.

c) les contraintes du sous-secteur

L'activité souffre cependant de beaucoup de maux qui entravent son développement. Ceux-ci ont pour nom :

- déficit pluviométrique qui entraîne le tarissement précoce des mares du fait du faible stockage en eau et réduction du temps de séjour dans les frayères à cause du retrait prématuré de la crue.
- le manque de réglementation de l'activité au niveau du fleuve à l'instar du « Wendu kanel ».
- l'utilisation des mailles serrées qui entraîne la capture des alevins, ce qui favorise la rupture du cycle de production et qui entraînerait la raréfaction voire la disparition de certaines espèces.
- le manque de matériel de pêche qui est lié à l'inexistence de structures d'appui et d'encadrement mais aussi à l'absence de système de financement adapté.

- Vétusté du matériel de pêche

2.1.2 - Le secteur secondaire

2.1.2.1 - L'Artisanat

a) les atouts du sous-secteur

- la disponibilité de la matière première surtout de l'argile de qualité (poterie), peau et cuirs, bois (Ndiabane) etc. ... ;
- le savoir-faire des populations locales ;
- l'amorce d'une dynamique organisationnelle des populations ;
- nouvelle région en chantier favorisant les métiers du BTP
- (menuiserie bois et métallique, maçonnerie, charpenterie, plomberie etc. ...).
- présence de projets de promotion de l'artisanat local.

b) la situation du sous-secteur

L'artisanat dans la CR est assez dynamique et regroupe l'essentiel des corps de métier. Il est exercé par les autochtones et selon leur appartenance à des castes bien définies.

Les principaux métiers sont :

- la poterie, la sculpture, la bijouterie, la cordonnerie, la forge, le bûcheron ;
- l'artisanat de service est exercé par des ressortissants d'autres localités.

les principales activités dans le sous-secteur sont la menuiserie bois et métallique, l'ébénisterie, la maçonnerie, la boulangerie traditionnelle avec comme source d'énergie le bois.

Il est à noter la généralisation au niveau des femmes sans distinction de caste, des activités de teinture et de tricotage à travers les groupements de femmes.

Il existe un groupement d'artisans regroupant tous les corps de métiers au niveau communautaire qui est membre du GECAM (Groupement d'Épargne et de crédit des Artisans de Matam). Ce groupement est également affilié à la FNAS (Fédération Nationale des Artisans du Sénégal).

Les acteurs de l'artisanat d'art ont un savoir-faire qui est transmis de père en fils depuis des siècles. Pour l'artisanat de service on assiste ces dernières années, à une explosion du sous secteur du bâtiment qui entraîne dans son sillage la menuiserie métallique et ébéniste.

c) les contraintes du sous-secteur

Les principales contraintes au développement du sous-secteur sont :

- la rareté des matières premières d'une manière générale et plus particulièrement du bois de dialambane pour la sculpture.
- la difficulté d'écoulement des produits, liée à des facteurs d'éloignement des marchés et la saturation de ces derniers ; en effet, on assiste ces dernières années à l'entrée dans la branche de nouveaux producteurs attirés par le gain et qui mettent sur le marché des produits de mauvaise qualité à des prix défiant toute concurrence ;
- le manque de formation des acteurs ;

- difficulté d'accès au crédit ;
- absence de chambre de métier ;
- l'absence de service de l'artisanat au niveau du département.

2.1.2.2 - L'Energie

Les principales sources d'énergie utilisées dans le CR sont le bois de chauffe, le pétrole lampant, le courant électrique, les piles électriques et la bougie. Le carburant est consommé surtout pour le fonctionnement des forages, des moulins à mil, et des cyclomoteurs. Le solaire est aussi utilisé dans le diery.

Le charbon de bois en provenance de la Mauritanie est souvent utilisé par les populations de la zone intermédiaire surtout.

Parmi les énergies domestiques, le bois de chauffe est le plus utilisé. Il est essentiellement utilisé pour la cuisson des repas et l'éclairage surtout au niveau des daaras.

Il faut noter de plus en plus l'utilisation du gaz butane aussi bien pour la cuisson des repas que pour l'éclairage. Cependant, des problèmes d'approvisionnement sont souvent notés surtout avec les ruptures de stock au niveau des stations services de Ourossogui.

La satisfaction des besoins des populations en combustible ligneux ne pose généralement pas problème et est généralement assurée par le bois mort disponible au niveau des massifs forestiers communautaires ou des bois de village. Il faut signaler une raréfaction du produit durement affecté par des décennies de sécheresse et une exploitation anarchique des populations.

Pour l'électricité, les villages sont alimentés à partir de la connexion sur le réseau « Manantali » et ne concerne que les localités situées sur l'axe de la route nationale N° 2 à savoir Ogo , Sinthiou Garba, Diandioly et Thiambé. Ceci correspond à un taux d'électrification de moins de 10 % au niveau de la CR.

Certains villages du Diery et de la zone intermédiaire (Danthiady Thiancone Hiray Hombo Hamarabé Galayabé Wassacodé)sont alimentés par le solaire.

Le pétrole lampant, les piles électriques et les bougies servent spécifiquement pour l'éclairage.

2.1.2.3 - Le Tourisme

Des potentialités existent mais elles sont peu valorisées dans la CR. En effet avec la présence du fleuve Sénégal, des randonnées en pirogue peuvent être promues dans le cadre du tourisme de découverte.

Le folklore et l'artisanat local très riche sont entre autres attraits qui peuvent contribuer à développer le tourisme dans la Cr et la région de manière plus globale.

2.1.3 - Le Secteur tertiaire

2.1.3.1 - Le Commerce

a) Les atouts du secteur

Les atouts du secteur sont :

- La présence d'un marché potentiel ;
- L'accessibilité au goudron (RN2) ;
- La présence de marché hebdomadaire
- La présence de boutiques et/ou de marché permanent dans la majorité des villages

b) La situation du sous-secteur

Le secteur mobilise généralement les baol-baol qui sont implantés dans presque tous les villages de la CR. Ces derniers exercent le commerce de détail. (voir plus bas)

La CR compte 9 marchés permanents et un marché hebdomadaire. Les boutiques au nombre de 108 fournissent les produits de premières nécessités et des biens de consommation courante

La CR est dépourvue de grossiste ou de demi grossistes. Les commerçants s'approvisionnent à Ourosogui à 7 km du chef lieu de la CR, Matam 13 km ou même Dakar 700 km. Il faut noter la présence de marchands ambulants qui sillonnent toute la CR.

Tableau N° 13 Situation des infrastructures socio-économiques de la CR

LOCALITES	Marchés		Boutiques	Magasin de stockage	Moulin à Mil	Boulangerie traditionnelles	Observations
	Permanent	Hebdomadaire					
Danthady	01	00	12	01	02	05	1 moulin non fonctionnel
Thiancone Boguel	01	00	04	00	02	03	
Thiancone Mody Maka		00	01	00	00	01	
Thiancone Hiray	01	00	07	00	00	03	
Dendoudy	00	00	02	00	00	00	
Belinaidé	01	00	04	00	02	02	1 moulin non fonctionnel
Sinthiou Garba	01	00	30	00	07	07	4 moulins non fonctionnel
Wassacodé	01	00	06	01	04	01	4 moulins on fonctionnel
Léwé Ngenar	00	00		00	01	00	
Wouro Ngadiary		00		00	00	05	
Ogo	01	01	14	00	04	00	1 moulin non fonctionnel
Hombo	00	00	01	00	01	03	1 moulin non fonctionnel
Thiambe	00	00	02	00	00	02	

Galoyabe	01	00	06	00	02	02	
Hamarabe	00	00	02	01	01	01	1 moulin nor fonctionnel
Diandioly	01	00	08	00	04	04	2 moulins nor fonctionnel
Ganabalol	00	00	02	00	02	01	1 moulin nor fonctionnel
Belithiowi	00	00	01	00	00	01	
Garly	00	00	04	00	01	02	
TOTAL	09	01	108	03	33	43	

Source : DP CR Ogo août 2003

Le nombre réduit de marchés permanents et hebdomadaires ne milite pas en faveur d'une bonne circulation des biens et services. Les populations éprouvent quelques difficultés pour s'approvisionner ou écouler leurs produits. Cette situation est plus difficile dans le diéry et dans le walo avec l'impraticabilité des routes surtout en hivernage.

Au niveau des marchés hebdomadaires, les échanges portent essentiellement sur les productions agricoles et de cueillette, le bétail et les produits manufacturés.

Les autres marchés hebdomadaires de la région sont aussi des points d'approvisionnement et de vente pour la CR.

La proximité de la Mauritanie favorise une fraude très active dans la CR, ce qui limite l'exercice correct de l'activité.

c) Les contraintes du sous-secteur :

- L'enclavement de la CR (Dandé Mayo et diery surtout).
- L'éloignement par rapport aux grandes villes comme Dakar et Saint-Louis qui sont les zones d'approvisionnement.
- La cherté des coûts de transport qui se répercute sur les prix des produits.
- La contre-bande qui sévit du fait de la proximité de la Mauritanie.
- Le nombre limité de marchés hebdomadaires.

2.1.3.2 - Le Transport

La CR de OGO est traversée par un tronçon de la route nationale II (St-Louis –Bakel) sur une longueur de 17 km goudronnée. Seuls les villages situés le long de cette route peuvent accéder au chef lieu de la CR, de l'arrondissement et du département, sans difficultés et en toute saison.

La route nationale III : (Linguère-Matam) non goudronnée dessert les villages situés sur cet axe. L'absence d'entretien rend ce tronçon presque impraticable en période d'hivernage.

La route nationale VII, aussi non goudronnée, traverse la CR sur 36 km. Elle est utilisée par les camions pour rallier Tambacounda et la partie sud du pays.

Ce réseau sus indiqué est complété par une piste de 12 km (la régionale 42) qui longe le Fleuve Sénégal et dont la construction programmée par la SAED contribuerait à désenclaver le Dandé Mayo. D'autres sentiers qui relient les localités entre elles ont été répertoriés.

C'est une CR très enclavée pendant la saison des pluies eu égard à la présence de vallées et la nature des sols qui rendent les voies de communication impraticables durant presque toute la période. Les véhicules de transport en commun quittent rarement l'axe du goudron surtout en hivernage.

Les jours de marché hebdomadaire constituent des moments d'augmentation de la demande et de la disponibilité des moyens de transport .Cependant, les populations se déplacent souvent en charrettes ou à pieds.

Le transport fluvial est peu développé même si les populations du dandé maayo utilisent ce moyen pendant l'hivernage.

Le coût de transport est généralement très cher sauf pour les véhicules qui desservent l'axe routier RN2.

2.1.3.3 - Poste et telecommunications

La CR de OGO est très mal lotie, en matière de postes et télécommunication. Sur les 44 établissements humains seuls 5 villages sont desservis par le téléphone fixe et on y dénombre 9 télés centres privés.

La plupart des localités situées sur la RN2 et le Dandé Mayo sont desservis par le réseau GSM qui est très instable.

On a noté récemment l'installation de points phones à carte avec comme source d'énergie le solaire. La CR ne dispose pas de bureau de pote. Cependant elle est polarisée par le bureau de poste de Ourosogui.

2.1.3.4 - Assainissement et cadre de vie

Le cadre de vie au niveau des localités de la CR est marqué par l'absence totale de réseau d'évacuation des eaux usées et pluviales.

Si au niveau de certains villages, les eaux usées sont évacuées par gravitation vers les lits des cours d'eau, pour d'autres, du fait de la position des établissements dans une cuvette par endroit et de l'imperméabilité des sols (argileux), l'eau stagne pendant toute la période hivernale. Cette situation pose des désagréments aux populations avec les proliférations de moustiques vecteurs du paludisme et le développement des parasitoses et dermatoses.

Les eaux sont aussi traitées au sein des concessions ou déversées dans les rues.

Le péril fécal constitue un problème de santé dans la CR. En effet, l'usage de latrines appropriées n'est pas généralisé. Ainsi plusieurs ménages défèquent dans la nature, dans les voisinages immédiats des villages (bois de village) ou dans les maisons abandonnées.

Par ailleurs, la quasi-totalité de ses villages est confrontée à un problème de gestion des ordures ménagères.

Le spectacle qui se présente au premier venu est l'amoncellement de tas d'immondes aux entrées et sorties et même à l'intérieur des villages.

Par ailleurs, l'absence d'alignement des villages, encore moins de lotissements, offre un spectacle d'habitat anarchique surtout au niveau des noyaux anciens des établissements humains de toute la CR. Cette situation rend difficile l'installation des réseaux et voirie divers et aléatoire toute possibilité d'intervention en cas de sinistre au niveau des établissements humains.

2.1.4 - Secteur quaternaire

2.1.4.1 - l' Education

Le secteur de l'éducation dans la CR de OGO comprend le cycle d'enseignement primaire (enseignement français et franco arabe) et l'alphabétisation.

Pour l'enseignement primaire, la CR compte 16 écoles françaises construites, une en construction. Les écoles sont réparties ainsi qu'il suit : une école franco arabe et 16 écoles françaises (5 dans le diéry, 4 dans le walo), et 7 dans la zone intermédiaire).

La communauté rurale de Ogo compte 15 écoles construites et deux en chantier. Le nombre de classes s'élève à 65 pour un effectif total de 4725 élèves dont 2416 filles et 2309 garçons.

Il existe dans la communauté rurale 10 centres d'alphabétisation qui comptent au total 22 classes.

La Communauté Rurale compte 10 écoles arabes.

Le constat qui se dégage est qu'une école couvre 107.424 km² . Le nombre élevé d'école à cycle incomplet (9) et l'absence de Collège d'enseignement secondaire constitue un handicap de taille que les populations ont soulevé lors du DP.

Tableau N°14 Carte scolaire de la CR de OGO

	N°	Cours et effectifs				Structures			Cycles		Personnels		Classes physiques	Point d'eau	Toilettes	Clôture	
		Ecoles	Nre	T	F	FU	CMG	CDF	Complet	Incomplet	DD	Maitres					Total
C. Rurale de Ogo	1	Bely Thioye	2	85	46	1	1	0	0	1	0	2	2	2	0	0	0
	2	Danthiady	6	350	205	5	0	1	1	0	0	6	6	7	1	1	0
	3	Dendoudi	2	85	51	1	1	0	0	1	0	2	2	4	1	0	0
	4	Diandioly	6	288	137	5	0	1	1	0	0	6	6	8	1	1	0
	5	Galloyabé	6	146	101	6	0	0	1	0	0	7	7	8	1	1	0
	6	Ganna balol	2	79	48	0	2	0	0	1	0	2	2	4	0	1	0
	7	Garly	2	108	46	1	1	0	0	1	0	2	2	2	1	0	1
	8	Hombo	3	197	47	0	3	0	0	1	0	3	3	5	0	0	0
	9	Loumbol	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	10	Ogo	13	535	294	13	0	0	1	0	1	13	14	13	1	1	1
	11	Sinthiou Garba	13	595	323	13	0	0	1	0	1	14	15	13	1	1	1
	12	Thiambé	5	156	75	5	0	0	0	1	0	5	5	5	1	1	1
	13	Th. Boguel	4	157	78	3	1	0	0	1	0	4	4	4	1	0	0
	14	Th. Hiraye	4	154	73	2	2	0	0	1	0	4	4	4	1	0	1
	15	Wassacodé Mbaila	4	207	152	4	0	0	0	1	0	4	4	6	1	1	0
(Privée F. Arabe)	16	Lambago	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	17	Hamrabé	1	93	56	0	1	0	0	1	0	1	1	2	1	0	0
	18	Dendoudi Dow	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	19	Mouhaz Bo. Zabal	3	132	40	1	2	0	0	1	0	3	3	4	1	1	1
Total			76	3367	1772	60	14	2	5	11	2	78	80	91	13	9	6

Source : IA Matam Juin 2003

Dans le domaine de l'alphabétisation fonctionnelle, la CR a une longue tradition à travers des projets et programme de développement. Les ONG intervenant dans la CR mettent à la disposition des villageois des moniteurs en alphabétisation au niveau des centre (duddal). A ce titre des ONG comme TOSTAN, le PIP, Toufndé Gandal interviennent dans ce domaine.

L'inspection d'académie, à travers les projets PAPA et PAIS développe aussi un vaste programme allant dans ce sens.

Il existe dans la CR 10 centres d'alphabétisation qui comptent au total 22 classes.

2.1.4.2 - La Santé

L'absence de statistiques sur les principales maladies dans la CR ne nous ont pas permis de faire des analyse dans ce domaine. Cependant, il est clairement ressorti au niveau des ateliers lors du DP la prédominance du paludisme et des affections respiratoires dans toutes les zones. Au niveau du Walo et du Diery la présence des parasitoses telles que la bilharziose et des maladies cutanées ont été signalées probablement du fait de l'utilisation des eaux du fleuves et des mares sans traitement préalable.

Les maladies diarrhéiques ont été aussi signalées au niveau des enfants dans toutes les zones.

Il faut signaler le mutisme des populations en ce qui concerne les MST et le SIDA en particulier. Toutefois, le département fait partie des zones où le taux de prévalence du VIH/SIDA est le plus élevé selon les structures techniques.

a) Les infrastructures sanitaires

Tableau N°15 Les infrastructures sanitaires

Villages	Maternité rurale	Case	Poste	Localisation	Observations
Sinthiou garba	0		1	Kallu	Construit par les populations
Wassacodé	0	1		Kallu	
Dendoudi	0	1		Ferlo	
Diandioli	0	1		Walo	
Danthiadi	0		1	Ferlo	Logé dans une case
Total	0	3	2		

Source : Rapport DP Ogo août 2003

Parmi les quarante quatre (44) établissements humains que compte la Communauté Rurale, seuls cinq disposent d'une infrastructure sanitaire (environ moins de 12% des établissements humains) dont deux (2) postes (l'un est abrité dans une case) et trois (3) cases de santé.

On n'enregistre aucune maternité dans la communauté rurale.

La communauté rurale de Ogo, toute zone confondue, demeure mal desservie en matière d'infrastructures de santé. Ceci est à pondérer par la proximité relative de Matam(13 km de Ogo) et Ourossogui (7 km de Ogo) qui abritent respectivement un centre de santé et un hôpital.

b) Les contraintes du secteur

Les contraintes majeures auxquelles la Cr est confrontée dans le domaine de la santé sont :

- l'étendue de la CR ;
- l'absence de statiques sanitaires ;
- l'insuffisance des infrastructures et des équipements sanitaires ;
- l'insuffisance du personnel qualifié ;
- la forte prévalence des maladies endémiques ;
- la cherté des médicaments (l'accès aux médicaments génériques est difficile à cause du nombre réduit de postes de santé) ;
- la forte prévalence de M S T /SIDA ;
- les difficultés d'évacuation des malades à cause de l'enclavement et du manque de moyens logistiques ;
- les menaces de maladies à potentiel épidermique.

2.1.4.3 - L'Hydraulique

Les infrastructures hydrauliques existantes dans la communauté rurale sont comme suit. :

Tableau N°16 Infrastructures Hydrauliques de la CR

Villages	Forages		Puits	Borne Fontaine	Zone	Observations
	Motorisés	Solaires				
OGO	1		08	09	kalu	3 puits non fonctionnels
SINTHIU GARBA	1		10	18	kalu	4 puits fonctionnels
HOMBO		1	04	03	kalu	2 puits non fonctionnels
DENDOUDI	1			01	Diery	
BELINAIDE	1		02	06	Diery	
HAMARABE	1		02	04	kalu	2 puits non fonctionnels
DANTHIADI	1		09	11	Diery	4 puits non fonctionnels
THIANCONE HIRAYE		1	01	05	Diery	
THIANCONE BOGUEL		1	02	03	Diery	
WASSACODE			02	06	Kalu	1 puits fonctionnel
FABOLI			01	01	Kalu	1 puits non fonctionnel/ adduction d'eau à partir de Sinthian
GALOYABE			04	04	Kalu	2 puits non fonctionnels
THIAMBE			04	03	Kalu	2 puits non fonctionnels Adduction à partir de Ourosogui
DIANDIOLY			16		Walo	5 puits non fonctionnels
GANABALOL			03	02	Kalu	adduction d'eau à partir de Sinthian
BELITHIOWI			02		Walo	
GARLY			04		Walo	2 puits non fonctionnels
THIANCONE MODY MAKI			01	01	Diery	une adduction d'eau à partir de Thiancone Boguel
LAMBAGO			01		Diery	
SINTHIAN LAMBE				02		Adduction à partir de Sinthiou Garba
TOTAL	6	3	76	79		28 puits non fonctionnels

Source : DP Ogo août 2003

Il existe neuf forages au niveau de la communauté rurale dont trois solaires. Ces équipements dont les débits sont relativement faibles (surtout pour les forages solaires) parviennent difficilement à satisfaire les besoins des populations et du bétail. Il faut noter l'inégale répartition spatiale de ces infrastructures. En effet, 44 % des forages (4 sur 9) sont implantés dans la zone intermédiaire ; tandis que le reste (56 %) est concentré dans le Diéry. L'absence de forages dans la zone Walo a été signalée durant les ateliers de DP par les populations.

Le fonçage de puits de secours pour palier les pannes fréquentes des forages et la redynamisation des comités de gestion des forages ont été une demande fortement exprimée par les populations lors du DP.

Par ailleurs 7 (sept) localités sont desservies à partir de bornes-fontaines grâce à un raccordement au réseau branché au niveau des forages existants.

Les puits, au nombre de 76 dont 28 non fonctionnels, sont répartis dans 18 villages. La même disparité est notée dans la répartition de ces infrastructures dans l'espace. En effet 50 % des puits sont concentrés dans les villages de la zone intermédiaire. Les zones Walo et Diéry renferment respectivement 29 et 21 % des puits de la CR.

Hormis les puits, les populations utilisent les mares et le fleuve pour satisfaire leur besoin en eau et quelques fois sans traitement préalable. Cette situation entraîne des risques de maladies hydriques.

Dans le Diéry et la zone Kalu, les céanes et mares sont utilisées pour suppléer l'absence d'infrastructures hydrauliques et/ou les pannes des forages.

Il est à signaler les projets de réalisation de forages dans la zone Walo. L'un sera implanté à Diandioly pour un financement de l'Etat dans le cadre de la loi de finance rectificative, Le second est prévu à Béli Thiowi sur financement d'une association suisse.

2.1.4.4 - Jeunesse et sport

La CR ne dispose pas d'infrastructures de loisir et de sport fonctionnelles.

L'essentiel des activités sportives des jeunes se déroule au niveau des terrains vagues. Il faut signaler que ces activités se résument à la pratique du football durant les vacances scolaires (navétane) avec les ASC. Compte tenu l'engouement que le foot-ball suscite dans cette localité, on devine aisément la capacité de mobilisation de ces organisations. Cette capacité de mobilisation pourrait être mieux exploitée pour une participation plus efficace des jeunes au processus de développement économique.

Les projets et autres agences d'appui à l'insertion des jeunes comme le FNPJ et l'ANEJ n'interviennent pas pour le moment dans la CR. Ceci du fait d'un manque d'informations sur ces projets. Les jeunes s'organisent au niveau des ASC pour mener ces activités.

III - LES ACTEURS DU DEVELOPPEMENT LOCAL

3.1 - Le conseil rural

Le conseil rural est issu de la réforme de 1972 qui est entré en vigueur dans la communauté rurale par le décret N° 80 086 du 29 Janvier 1980.

L'équipe qui gère actuellement la communauté est issue des élections locales 2002. Composée exclusivement de Halpular, elle est en majorité composée d'hommes 87%. La plupart des conseillers résident dans la zone intermédiaire « kallu » 75% qui regroupe les plus gros villages. Le reste des conseillers habite le walo 9%, le diéry 15% et en dehors de la région 3%.

Les villages de travaux Dendoudy, Loumbol Amar, Loumbol Abdoul (haut diery) ne sont pas représentés dans le conseil rural. Le président résidant à Dakar s'est presque déchargé sur son vice-président qui fait fonctionner l'institution avec son staff.

Tableau N° 17: Caractérisation du conseil rural :

Prénoms et noms	Age	Sexe	Ethnie	Poste occupé	Lieu de résidence	Nombre mandats	Niveau d'instruction	Alpha
Abdoulaye Dieng	62	M	Alpulaar	PCR	Dakar	01		
Amadou Lalo Diallo	66	M	Alpulaar	1 ^{er} vice PCR	Sinthiou Garba	02		alpha
Yaya Djiby Soumaré	49	M	Alpulaar			01		
Sarel Diallo	62	M	Alpulaar		Sinthiou Garba	02		
Penda H. Soumaré	56	F	Alpulaar		Sinthiou Garba	01		
Bineta Basse	40	F	Alpulaar		Sinthiou Garba	02		alpha
Abdoul Niane	69	M	Alpulaar		OGO	01		
Adama Sy	36	M	Alpulaar		OGO	01	CM 2	
Amadou Bokoum	67	M	Alpulaar		OGO	01		
Mamadou A. Ba	70	M	Alpulaar		OGO	02		
Kalidou Koulibaly	55	M	Alpulaar		OGO	01		
Oumar Diop	48	M	Alpulaar		OGO	01	CM 2	
Abou Yéro Ba	67	M	Alpulaar		OGO	01		
Alassane Malal ba	41	M	Alpulaar		OGO	01		
Abdoulaye D Thiam	43	M	Alpulaar		OGO	02		
Alassane Maïram Ba	66	M	Alpulaar		OGO	02		
Abdoul H. Diattara	67	M	Alpulaar		Diandioly	01		
Mamadou B. Ndiaye	59	M	Alpulaar		Diandioly	02		
Harouna Diop	64	M	Alpulaar		Diandioly	01		
Yéro Seydou Ba	67	M	Alpulaar		ThiouconeH.	02		
Alassane M. Ndiaye	44	M	Alpulaar		ThiouconeH.	02		
Abdoulaye B. Sow	50	M	Alpulaar		Thioucone B.	01		
Fati Mamadou Ly	57	F	Alpulaar		Galayabé	02		
Salamata Diallo	52	F	Alpulaar		Hamarabé	01		
Amadou H. Diallo	45	M	Alpulaar		Wouro Aly	01		
Abdoul S. Fofana	54	M	Alpulaar		Hombo	01		
Amadou M. Thiam	48	M	Alpulaar	2er vice PCR	Thiambé	01		
Demba Mawdo Ba	65	M	Alpulaar		Faboly	01		
Demba Doro Ndiaye	55	M	Alpulaar		Danthiady	01		
Abdoul S. Thiam	75	M	Alpulaar		Wassacodé	02		
Omar Ifra Dembélé	55	M	Alpulaar		Danthiady	01		
Salif Amady SOW	62	M	Alpulaar		Léwé	01		

Source : Conseil Rural Ogo août 2003

Le conseil rural est composé majoritairement d'élus du parti démocratique sénégalais 75% suivi du PR et de la LD (9%). L'AFP compte 2 élus.

La majorité des élus est à son premier mandat (65%), 34% des élus totalisent plus de deux mandats (deux mandats 25%, trois mandats 6.25%, cinq mandats 3.25%). La représentation féminine est de 12,5% soit une femme pour 8 hommes.

- **Organisation et fonctionnement**

Le conseil rural comprend un bureau composé d'un président et de deux vice-présidents.

Il est constitué au sein du conseil rural 7 commissions spécialisées :

- commission financière ;
- commission domaniale ;
- commission jeunesse ;
- commission éducation ;
- commission santé ;
- commission environnement ;
- commission féminine.

Il est à noter que les commissions n'ont pas un règlement intérieur et ne fonctionnent presque pas. Cependant le conseil rural fonctionne tant bien que mal, selon les événements et les visites des autorités, des bailleurs et de tout autre partenaire.

- **Infrastructure et équipement du conseil rural :**

L'étude a permis de recenser les équipements ci après :

- une maison communautaire
- Une fourrière
- 32chaises
- 4 tables
- une armoire en bois
- une armoire métallique
- un tableau noir

• **Personnel d'appoint**

- 2 secrétaires bénévoles
- un gardien non pris en charge

• **Moyens financiers**

L'essentiel des ressources financières se résume au budget. Il convient de souligner que le conseil rural n'a pas procédé à une récupération de la taxe rurale depuis plusieurs années. Donc, jusqu'ici, les ressources du conseil rural se limitent au fonds de dotation de l'Etat et les autres taxes et patentes.

• **Capacité des conseillers :**

En considérant le taux relativement élevé d'analphabétisme et de renouvellement du conseil rural, on peut déduire que c'est une institution confrontée à beaucoup de difficultés par rapport à l'exercice de ses missions, notamment les compétences

transférées par la loi sur la décentralisation. Les capacités des conseillers à gérer l'institution sont très faibles. Il se trouve que le président qui est à sa première législature manque d'expérience.

Il s'avère nécessaire de mettre en place un programme de formation des élus locaux allant dans le sens du renforcement des capacités d'intervention.

La formation des conseillers ruraux est indispensable au regard de leurs nouvelles attributions qu'ils ne maîtrisent pas en général : compétence transférée, projets et programmes sous leur responsabilité. Ceci a des répercussions négatives sur la bonne marche de l'institution communautaire.

- **Gestion des terres :**

Le système foncier dit coutumier est toujours en vigueur. Les populations et les élus locaux connaissent en général la loi sur le domaine national mais le constat est que la réglementation est très peu appliquée.

Les chefs de village procèdent toujours à l'affectation des terres sous la responsabilité des « diagraff », gardiens des terres détrônés de leur rôle politique par les toorobé.

Les demandes d'affectation des terres adressées au conseil rural proviennent généralement des populations autochtones. Les terres visées sont destinées à l'usage d'habitat ou agricole.

L'occupation de l'espace communautaire n'est pas suffisamment maîtrisée par le conseil rural. Quelques conflits sont souvent notés entre agriculteurs et éleveurs par manque de délimitation et matérialisation des zones de parcours du bétail.

3.2 - Les organisations communautaires de base

Les réunions communautaires ainsi que les enquêtes complémentaires au niveau des structures techniques ont permis de recenser pas moins de 18 types d'organisations socioprofessionnelles :

- ***Les Groupements de Promotion des Femmes (GPF)***

Dans la CR de OGO, les femmes représentent un taux de 51.4%. Entre autres raisons, on peut imputer cette situation à l'émigration et à l'exode rural qui touchent beaucoup plus les hommes que les femmes.

Le fait le plus marquant dans cette localité est le dynamisme des femmes. En effet, dans un contexte marqué par une absence prolongée des hommes partis à la recherche du travail à l'intérieur du Sénégal(Dakar, Kaolack, Thies...) et à l'extérieur (Afrique centrale, Europe, Amérique), les femmes sont obligées de déployer beaucoup d'effort pour entretenir les familles en attendant le retour de leur mari.

Aujourd'hui, les femmes prennent de plus en plus conscience de leur capacité, de leurs rôle et responsabilité dans le processus de développement économique et social de leur terroir. C'est ce qui explique d'ailleurs leur rentrée remarquable issue des élections locales de 2002. En général, elles déploient leurs activités dans le cadre de groupement de promotion féminine.

Dans la CR de OGO, nous en avons recensé neuf tous affiliés.

Dans le but de mieux coordonner leurs activités et de créer une synergie des actions, elles ont monté une structure fédérative.

Les GPF dont la plupart ont un statut de GIE couvrent des domaines d'activités de production diverses (maraîchage, embouche, artisanat, teinture, tricotage, petit commerce, santé (actions IEC) et protection de l'environnement (mise en défens, reboisement etc).

Ces groupements depuis leur création font face à un certain nombre de facteurs limitant qui les empêchent de se positionner comme les véritables chevilles ouvrières du développement socioéconomique de la CR :

- Analphabétisme
- Manque de formation technique
- Manque d'encadrement
- Problème de gestion des organisations
- Absence des renouvellements des structures

Tableau N°18: liste des groupements et leur localisation :

Village	Date de création	Domaine d'intervention	Effec	Responsable
OGO	1987	Agriculture, commerce Elevage, teinture etc.	651	Aissata Faty Sall
Hamarabé	1987	Idem	170	Salamata Diallo
Galoyabé	1987	Idem	475	Faty Mamadou Ly
Ouro Ngadiary	2001	Idem		Amadou KibiriDiallo
Danthiady	1985	Idem	150	Faty Harouna Djigo
Dika	1992	Idem		Pienda Sow
Thianecone Hiraye	1986	Idem	206	Faty Mamadou Ba
Lambagou		Idem		Kardiatou Dieng
Loumbol Alouki		Idem	40	Coumba Yara Sow
Diandioly	1990	Idem	800	Ramata Bocar Ndiaye
Diandioly	1990	Idem	200	Peinda Harouna MBaye
Hombo	2002	Idem	300	Bolo Camara
Thiancone Boguel	1984	Idem	75	Ramata LY
Thiéwé	1997	Idem	70	Aissata BA
Bély Thiowi	1997	Idem	150	Rougui Sileye DIAW

- **Les AVD (Associations Villageoises de Développement)**

On en trouve une dans chaque village. Ces associations qui regroupent tous les villageois sans distinction d'âge et de sexe constituent de véritables chevilles ouvrières du développement de leur terroir. En effet, elles ont su mobiliser l'ensemble des forces vives des localités y compris les expatriés autour d'actions de développement qui n'épargnent aucun secteur ; éducation (construction de classes, sécurisation des écoles) santé (participation à l'amélioration de la couverture sanitaire par la construction d'infrastructure, dotation en médicaments...), hydraulique (fonçage de puits, amélioration, gestion financière des forages par l'installation de compétences).

D'autres secteurs non moins importants dans lesquels ces associations excellent, sont la recherche de partenariat. Cet avantage est favorisé par leur présence à l'extérieur via les associations d'émigrés qui ne sont en fait que des bras extérieurs des AVD. C'est ainsi que dans le cadre de la coopération décentralisée, on peut noter des exemples de partenariats très poussés qui lient les villages de la CR à des localités étrangères.

Tableau N°19 liste des AVD et leur localisation :

Village	Date de création	Domaine d'intervention	Effectif	Responsables
OGO ADVO	1968	- agriculture - santé, environnement - culture et sport	Tout le village	Mamadou Anne
Hombo Jeunesse de la paix	21- 02-1960	Formation –éducation- développement	500	Oumar DIA
Hamarabé Feddé Kawral	1987	agriculture	300	Amadou Touré
St-Garba Péllital	1979	Développement et culture	Tout le village	Hamady Dieng
Wassa Kode Jokkere Enndam	11-08-95	Développement santé, élevage, agriculture	450	Amadou Diop
Faboly Bamtaré Faboly	2003	Alphabétisation, commerce, couture	Tout le village	Aminata Dieng
Léwé Ngenar Jokkere Endam	2001	Développement, santé, agriculture, couture, éducation	Tout le village	Abou Anne
Diandioly Association jeunesse	1972	santé, agriculture, éducation	800	Amadou Mamadou Sy
Wouro Ngajary Bambaare	2000	Développement agriculture et	60	Amadou Kibiry Diallo
Mbelone Bambaare		Développement	Tout le village	Adama Traoré
Dendoudy ADD		Développement		Harouna Guissé
ADLA Loumbol Amara		Développement social		Alassane Ba
Danthiady ADD	1961	Développement		Mahmadou Sall
Thiankone Boge ADC	1972	Educaïn, social et culture		Abba Diallo
Thiancone Mody Maka ADTM	2002	Développement social		Adama Keïta
Dika ADD	1995	Développement social		Kalidou Ba
Thiancone Hiraye	1991	Développement social		Moussa Camara
Thiancone Hiraye ADTH	1968	Développement social		Abou Mountaga Dia
Garly Solidarité entre aide	1994	Agriculture, élevage, eaux et forêts	80	Moussa Ndaw
Béli Thiowi ADB	1997	Agriculture, élevage, eaux et forêts	100	Adama Sileyé Diaw

Source DP Ogo août 2003

- **Les APE (Association des Parents d'Elève)**

Chacune des 16 écoles de la CR dispose d'une APE. Dans la plupart des cas, elles n'existent que théoriquement. En pratique, très peu d'actions sont inscrites à leur compte. Si c'est le cas on le doit au dynamisme du président. Elles interviennent en général dans la construction d'abris provisoires et dans des cas très rares, font des démarches administratives

L'APE du village de Ogo avec à sa tête une présidente se distingue par l'étroitesse de sa collaboration avec les enseignants. Cette coopération exemplaire explique sans doute les forts taux réussite enregistrés chaque année. Ces APE éprouvent des difficultés quant à l'exercice de leur mission étant donné leur méconnaissance des textes régissant ces organisations, l'analphabétisme des membres et la faiblesse des moyens.

- ***Les Comités de gestion de santé***

Ils sont issus de l'assemblée générale organisée au sein des villages. Ces comités ont en charge la gestion des infrastructures de santé. Il s'agit notamment de la gestion des médicaments, du personnel, des équipements. Ces organisations conduisent des activités d'IEC en direction des populations de leurs localités. Ces actions d'IEC portent sur les grandes pandémies tel que le VIH SIDA, dont le taux de prévalence dans la zone est l'un des plus élevés du pays, et le paludisme qui touche en général les enfants et les femmes enceintes.

Quoique très dynamiques, et marquées par une forte participation des femmes, ces organisations souffrent de plusieurs maux :

- Des problèmes de gestion qui ont pour conséquences la rupture dans l'approvisionnement en médicaments ; des difficultés dans le paiement des salaires du personnel et un mauvais entretien des infrastructures.
- Le manque de formation des membres du comité qui ne subissent aucune formation après leur cooptation/ élection
- Des problèmes de renouvellement des structures. A l'image des autres organisations communautaires, le problème majeur des comités de santé est le manque de renouvellement des instances. Il est courant de rencontrer au sein de la CR des comités de gestion n'ayant jamais fait l'objet de renouvellement depuis leur installation. Par ailleurs on assiste souvent à une rapide démobilité des membres laissant au président l'entière responsabilité du fonctionnement de la structure

- ***Les comités de gestion de forage :***

On en dénombre 9 dans la CR. Ces comités sont issus de l'assemblée générale villageoise et les règles de fonctionnement sont définies par le service de l'hydraulique. Ces comités ont en charge la gestion et l'entretien des forages, la destruction de l'eau, la prise en charge du conducteur, la gestion des abreuvoirs, l'entretien du matériel, outillage et du réseau d'adduction. Quant à la fixation des prix et du mode de tarification, il est du ressort de l'assemblée générale. Le diagnostic a montré qu'en général qu'après l'installation du comité, le travail repose principalement sur le président. En considérant l'analphabétisme de ces derniers, on peut en déduire aisément les difficultés de fonctionnement des dits comités. Les autres difficultés ont pour noms : le manque d'organisation, le manque de formation en gestion financière et technique, la pauvreté de ces ménages dont certains ne peuvent s'acquitter de leurs cotisations.

- ***Les associations de jeunes :***

Les associations de jeunes dans la communauté rurale de OGO sont les associations sportives et culturelles, on en dénombre une dans chaque village. Seules 14 ASC disposent de récépissés. La principale activité de ces ASC est le foot ball organisé. Pendant les grandes vacances dans le cadre du national populaire. Si l'on sait l'engouement que le foot ball suscite dans cette localité, on devine aisément la capacité de mobilisation de ces organisations. Cette

capacité de mobilisation pourrait être mieux exploitée pour une participation plus efficace des jeunes au processus de développement économique. Ainsi faut-il regretter le non maintien de cette capacité de mobilisation au-delà des vacances car le constat général est que dès la fin de ces activités, certains jeunes se lancent sur le chemin de l'école vers les grands centres urbains. D'autres plongent dans une léthargie attendant que les chemins de l'émigration s'ouvrent

- **Association d'éleveurs :**

Les éleveurs de la CR de OGO sont regroupés au sein d'un GIE appelé « Dental aynabé ogo ». La création de cette association est le prolongement de la volonté des éleveurs d'implanter un parc de vaccination sur fonds propres à OGO.

En effet, cette mobilisation sans précédent a permis aux éleveurs de prendre conscience de leur capacité et de leur rôle et responsabilité dans le développement du sous secteur de l'élevage.

Fort de son succès récent, cette association a des projets qui vont dans le sens de l'amélioration de la couverture sanitaire :

- formation d'auxiliaires vétérinaires
- implantation d'un dépôt de pharmacie vétérinaire
- Appui aux éleveurs par l'implantation de magasins de vente d'aliment de bétail avec un tarif préférentiel.

3.3 - La coopération décentralisée :

La communauté rurale de OGO développe des partenariats dans le cadre de jumelage avec des localités étrangères. Cette coopération décentralisée a permis de réaliser des projets dans divers domaines d'appui au développement.

- **Jumelage St-Garba/ST-Juste le Martel :**

Cette coopération se matérialise par la collaboration entre les écoles des deux localités. C'est ainsi que l'établissement de st-Garba a pu bénéficier de :

- la dotation d'un lot de matériel scolaire ;
- la création d'une salle d'informatique équipée de trois ordinateurs ;
- l'installation de deux lignes téléphoniques au niveau de l'école et du dispensaire ;
- le don d'un téléviseur et d'un microscope.

- **Partenariat OGO/Association pour la gestion de la maison du temps libre (Amien),**

Cette coopération a permis l'implantation d'un jardin scolaire équipé d'un bassin sur élevé

- **partenariat entre OGO /Femmes relais/ femmes Afrique appuyée par l'ONG Léo Lagrange Solidarité Internationale (France)**

Cette coopération qui date depuis 2000 n'a pas aboutit jusqu'ici à une réalisation concrète cependant des projets sont ficelés dans le domaine de la santé en vue de la construction et l'équipement du dispensaire de Ogo.

- **Jumelage Danthiady / Val de Reil :**

Cette coopération exemplaire a permis de réaliser les actions suivantes :

- Construction d'une maison d'accueil
- Don de matériel médical
- Formation d'une infirmière

Un projet de poste de santé est déjà ficelé et devrait bientôt entrer dans sa phase opérationnelle.

- **Partenariat Galoyabé/ Une Autre AFRIQUE**

Projet de création d'un périmètre maraîcher et de fonçage d'un forage à Galoyabé.

Même si elle a permis de réaliser des actions notamment dans le domaine de l'éducation, il convient de préciser que la coopération décentralisée demeure encore timide. La communauté rurale devrait développer plus de partenariats et veiller à les orienter dans l'appui au développement

Tableau N° 20 : Liste des groupements d'intérêt économique :

Village	Date de création	Domaine d'intervention	Effectifs	Responsables
OGO	1992	Agriculture, prestation de service	700	Ibrahima Sy
Hombo	2002	Maraîchage, agro foresterie	300	BOLO camara
OGO	1990	Culture, alphabétisation, assainissement, commerce	177	Manthiata Tombadou
OGO	1986	agriculture, élevage alphabétisation, maraîchage	208	Abdoulaye Thiam
Thiancone M. Mak	1997	Commerce		Aminata Ba
Dndoudy		Artisanat	89	Aïssata B. Guissé
OGO GIE Jawdiom				
OGO GIE Samba D				
OGO GIE Kisal Diawdi				
Dendoudy GIE Foyré Ferlo				
OGO (CR) GIE Dental Aynabé		20 agriculture, élevage, commerce	Tous les élev	Demba Hawa Deh

Source : DP Ogo août 2003

3.4 - Les projets et programmes de développement

- **Le PRODAM : (Projet de Développement de Matam)**

C'est un projet du ministre de l'agriculture et de l'élevage financé par la FIDA et l'Etat du Sénégal. Il comporte six composantes :

- Aménagements hydro agricoles
- Développement pastoral
- Formation et alphabétisation des bénéficiaires

- Crédit agricole
- Piste de production
- Appui institutionnel.
- ***Le PSAOP (programme de Soutien et d'Appui aux organisations de Producteurs)***

Dans le but d'augmenter de manière soutenable la production et de la productivité des petites exploitations agricoles et des revenus des ruraux, le gouvernement du Sénégal et le CNCR ont préparé et négocié avec la banque mondiale le PSAOP.

Dans sa troisième composante, le PSAOP a pour objectifs :

- de renforcer les compétences des organisations de base des producteurs par des actions de formation continues ;
- de renforcer les liaisons entre les organisations paysannes de base et leur union et fédération.

C'est dans ce cadre que la CR de OGO a mis sur pieds le CLCOP (Centre local de Concertation des Organisations de Producteurs).

Le CLCOP est un mécanisme institutionnel qui permet aux organisations de producteurs d'une même CR de se retrouver, de concerter, d'échanger leur expérience, de valoriser leur savoir et savoir faire en vue d'améliorer leurs conditions d'activités et de vie.

La mise en œuvre de la composante du PSAOP est sous la responsabilité de l'ASPRODEB (Association des Producteurs pour le Développement à la Base) qui en confie la mission à des agences d'exécution technique dont Rodale Institute.

- ***Le PNIR (Programme National d'Infrastructures Rurales):***

C'est un projet à la demande dont l'objet principal est de contribuer à la réduction de la pauvreté et à l'amélioration des conditions de vie en milieu rural par le financement d'infrastructures de base suivant une démarche participative qui permet d'améliorer la gouvernance locale et de garantir la participation des groupes vulnérables à la prise de décisions.

C'est un programme à long terme de 12 ans mis en œuvre en 3 phases de 4 ans chacune. La première phase devra concerner 90 CR dont celle de OGO, CR de la troisième génération.

La phase I comprend 4 composantes :

- Appui au processus de développement décentralisé
- Le fonds d'investissement local
- Le programme de désenclavement
- La coordination de suivi évaluation.

Le PNIR mettra à la disposition de la CR des fonds qui s'élèvent à 107 millions par an pour le financement des infrastructures, le désenclavement de la CR et la promotion des actions génératrices de revenus. Pour chaque CR, le PNIR met à sa disposition un opérateur privé chargé de l'appuyer pour la mise en œuvre du programme dans le respect des principes du programme. Pour la CR de OGO, la FRAO (Fondation Rindi de l'Afrique de l'Ouest) a été choisie à cet effet.

3.5 - Les autres intervenants

Les partenaires traditionnels des populations sont les services techniques déconcentrés de l'Etat. Il s'agit de l'Agriculture, de l'Elevage, des Eaux et Forêts, de la Santé, de l'hydraulique...).

Le CERP (Centre d'Expansion Rural Polyvalent) dernier maillon des services déconcentrés intervient dans l'encadrement technique des organisations à la base . Cette structure a du mal à assurer sa mission étant donné le manque de personnel. A ce jour, seul l'agent technique des Eaux et forêts est disponible.

- **TOSTAN**

Cette ONG intervient dans le cadre de la promotion , de l'éducation à la vie active, l'alphabétisation fonctionnelle. L'approche de TOSTAN est plutôt orientée sur la défense des droits humains, plus particulièrement ceux des femmes.

L'ONG vise à travers ses actions à éveiller les consciences des femmes sur leurs droits. Une fois conscientes des droits et devoirs, ces dernières pourront prendre les mesures appropriées pour les défendre. En matière de droits humains TOSTAN met l'accent sur les droits à l'éducation, l'accès au crédit, à la santé aux pièces d'état civil, à la sécurité, l'accès à la terre.

Dans un contexte fortement marqué par le poids de l'Islam, et la tradition, il va de soi qu'une pareille approche ne rencontre pas l'adhésion des populations. C'est pourquoi les agents éprouvent d'énormes difficultés pour mener à bien leur mission sur le terrain.

IV - LES COUCHES MARGINALISEES ET DEFAVORISEES

Comme tous les projets et programmes, l'intervention du PNIR dans la cr de ogo n' a pas échappé au mouvement spontané d'accaparement par les classes dirigeantes, plus proches des centres de décision. En effet pour qu'un projet puisse trouver ses marques, il est indispensable de passer par les leaders d'opinions, chefs de villages, marabouts, notables etc. En outre, cette exigence répond à des soucis protocolaires.

Cependant, il est important de rappeler que le PNIR est fondamentalement un programme qui vise à réduire la pauvreté des couches les plus défavorisées et vulnérables et aucun facteur, qu'il soit d'ordre social, culturel ou géographique ne doit constituer un obstacle à l'accès aux bénéfices du PNIR.

Dès lors, après la phase d'installation et de lancement du programme, la FRAO a mis en œuvre des stratégies allant dans le sens de l'identification et de l'implication desdites couches à la prise de décision. Ainsi, pourront t elles, une fois proches des cadres prises de décision, accéder aux bénéfices du PNIR.

a) Identification des couches vulnérables

Cette étape se déroule pendant la phase de diagnostic de la communauté rurale. Plusieurs outils du DP ont été utilisés. Il s'agit entre autres des cartes de terroirs, des interviews semi-structurés et des focus groups.

Il convient cependant de souligner, que les fonds attendus du PNIR introduisent un biais qui rend le travail d'investigation de l'opérateur très difficile. Beaucoup des facteurs négatifs sont tus par les populations par crainte d'être exclu du programme. D'où la nécessité de faire des descentes fréquentes au niveau des villages pour procéder à une observation directe et à vérifier les premières informations recueillies auprès des populations.

C'est ainsi que nous avons pu constater que l'exclusion de certaines couches peut découler de plusieurs facteurs.

➤ **L'éloignement de certains villages du chef lieu de la communauté rurale**

La CR de Ogo est la plus vaste de toutes les cr de l'arrondissement dont elle porte le nom. Elle a un point de contact avec toutes les cr de la nouvelle région de MATAM. Certains établissements humains de la cr sont à plus d'une cinquantaine de kilomètres du chef lieu de la communauté rurale. Cet éloignement relatif des établissements humains est aggravé par la vétusté des voies de communications (pistes quasi impraticables en hivernage), toute zone confondue et l'enclavement de l'essentiel des établissements humains surtout en période hivernale aussi bien dans le walo(dont certains villages ne sont accessibles que par pirogue) que le haut diery.

La conséquence logique de cette situation est la marginalisation des villages de ces zones qui sont isolées toute ou partie de l'année. Ces villages ont du mal à être informés à temps et à venir aux réunions. (Garly, Loumbol Alouki, Loumbol Amar, Lambago, Dendoudi ect.). Par exemple, pendant l'hivernage les délégués de Garly étaient obligés de quitter leur village la veille des réunions pour y assister.

➤ La stratification sociale

Pour des raisons qui relèvent de leur position dans la stratification sociale beaucoup de groupes peuvent être exclus des centres de décision. Les changements sociaux qui sont en cours au Sénégal n'ont pas encore eu raison de cette particularité de la société Hal Pulaar. Cette réalité est visible en observant la composition des OCB et des comités villageois de gestion qui sont en général dirigés par des personnes issues des classes dirigeantes. Les autres classes, par crainte d'être rappelées publiquement à l'ordre lors des réunions villageoises sont obligées d'adopter le profil bas. D'ailleurs beaucoup d'entre eux trouvent cette situation normale et vont même jusqu'à revendiquer ce statut .

➤ Les autres groupes sociaux

L'évolution de la population de la cr est fortement influencée par les mouvements migratoires avec l'arrivée de rapatriés/réfugiés mauritaniens durant les événements de 1989. Ces réfugiés ou rapatriés qui sont en général des pasteurs se sont installés dans des hameaux rattachés aux villages officiels qui sont à majorité agriculteurs. Le constat fait est que la cohabitation n'est pas toujours facile entre ces communautés d'agriculteurs et de pasteurs. Les premiers ne veulent pas que ces hameaux se pérennisent ce qui pourrait être le cas s'ils commençaient à accéder aux résultats des programmes de développement tel que le PNIR.

La stratégie consistera pour les villageois à éclipser les hameaux en les considérant comme des quartiers du village auquel il est rattaché, donc doit tout partager avec le village et ceci quelque soit la distance qui sépare les deux établissements humains. S'il y a des investissements que les localités voisines doivent partager (équipement communautaire), pour d'autres de type AGR, cela pourrait être difficile compte tenu de la distance relativement longue qui peut les séparer.

Cette forme de marginalisation et d'exclusion est également valable pour les transhumants Peulhs. La prise en charge de ces derniers sera rendue difficile par leurs fréquents déplacements au gré des saisons à la recherche de pâturages et de points d'eau. Il est ressorti de cette situation la nécessité de mettre en œuvre des stratégies pour que les groupes cibles ainsi identifiés puissent accéder aux bienfaits des programmes de développement.

Quelles stratégies pour intégrer les groupes marginalisés aux bénéfices du PNIR ?

Le zonage

Le zonage réalisé par les CERP lors de l'élaboration des Plans Locaux de Développement des communautés rurales de la région de Saint-Louis en 94 a été retenu et validé avec les populations de la CR. Ce zonage avait identifié trois zones éco-géographiques distinctes :

- Le walo
- Le kallu
- Le diery

Le zonage a permis de garantir un équilibre dans la répartition des centres de décision au niveau de l'espace communautaire. En effet, lors du montage des structures du CCG, la représentativité spatiale a été l'un des critères de choix pour éviter les déséquilibres.

Le comité de concertation et de gestion (CCG)

Plusieurs couches sociales jusqu'ici exclus de la prise de décision ont vu leur statut social s'améliorer grâce à leur participation aux réunions du comité de concertation et de gestion.

Création de nouvelles OCB

Pour mieux favoriser l'accès des couches défavorisées aux bénéficiaires du PNIR, l'opérateur a encouragé dans sa démarche la création de nouvelles OCB.

Les femmes des hameaux peulhs se sont particulièrement distinguées dans cette nouvelle dynamique organisationnelle (voir tableau).

Tableau N°21 Listes des GPF créés suite à l'avènement du PNIR

Nom	Date de création	Effectif	Responsable
GPF Béli Thiowi	19 12 2003	64	Rougui Silèye Diaw
GPF Goloyabé Kawel	1 12 2003	81	Rougui Sow
GPF Dendoudi	02 12 2003	77	Coumba Sy
GPF Sinthiou Garba Dow	28 11 2003	86	Coumba Thiongane
GPF Rewbé Léwa Sinthiou Garba Koliyabé	24 11 2003	64	Dieynaba Samba Thiongane
GPF Thiéwé	28 11 2003	60	Aissata Dia
GPF Loumbol Alouki	01 10 2003	41	Coumba Yéro Sow
GPF Dikanabé	19 08 2003	45	Penda Diouldé Sow
Total	08		

Source: CERP Ogo (janvier 2003)

V - SYNTHESE DES POTENTIALITES, CONTRAINTES ET SOLUTIONS

- Principales Potentialités :

La communauté rurale de Ogo recèle d'importants atouts pour son développement et dont les principaux sont :

- la disponibilité de terres agricoles aussi bien dans le walo que dans le Diéry ;
- la disponibilité de l'eau de qualité en quantité suffisante ;
- la possibilité de pratiquer des cultures de décrue , sous pluie et irriguées;
- l'intervention de programmes et projet de développement;
- les conditions climatiques et pédologiques favorables à la diversification des cultures ;
- les ressources pastorales importantes ;
- des flux financiers issus de l'émigration assez substantiels;
- le renforcement des partenaires aux développements et des programmes d'assistance et d'appui aux populations ;
- la responsabilisation de Collectivités locales dans la gestion des ressources naturelle et l'animation du développement local.
- la forte implication des populations dans des actions d développement

- Les contraintes

Le développement de la CR est entravé par des facteurs dont les principaux sont :

- l'enclavement du Walo et du Diéry ;
- faible diversification des productions agricoles
- la dégradation des ressources naturelles par les feux de brousse et l'exploitation irrationnelle de l'homme ;
- les difficultés d'accès aux crédits ;
- le manque d'intrants et de matériels agricoles ;
- le manque d'encadrement et de formation technique de la population ;
- le faible niveau organisationnel et des populations
- l'insuffisance des infrastructures sociales de base;
- le déficit de personnel enseignant et médical
- manque de formation et d'expérience en gestion locale des élus ;
- faiblesse des moyens financiers de la CR ;
- l'exode rural ;
- manque de matériels d'allégement des travaux des femmes ;
- taux élevé d'analphabétisme surtout chez les femmes;
- dispersion et faible taille démographique des établissements humains ;
- faiblesse des crues depuis la mise en service des barrages de Manantali et Diama ;
- raréfaction des produits halieutiques ;
- ravinement des sols à cause de l'écoulement des eaux de pluie
- les inondations des habitations durant l'hivernage.

- Les solutions

- le Désenclavement de la CR ;
- la diversification des productions agricoles ;
- la lutte contre les feux de brousse ;
- rationaliser l'exploitation forestière ;

- amélioration de l'accès à l'eau ;
- renforcement de la couverture téléphonique ;
- faciliter l'accès au crédit ;
- renforcement des capacités des populations et des élus locaux ;
- renforcement de la couverture scolaire ;
- renforcement de la couverture sanitaire.

VI - OBJECTIFS AXES PRIORITAIRES DE DEVELOPPEMENT

6.1 - Les Objectifs

Le présent PLD est un outil de pilotage du développement. A cet effet, il vise d'une manière générale la promotion du développement économique, social et culturel de la CR de Ogo, contribuant ainsi à lutter contre la pauvreté.

Les objectifs spécifiques poursuivis par le PLD s'établissent comme suit :

- Développer la vocation de l'institution communautaire en matière d'orientation et d'animation et de mise en oeuvre du développement locale;
- Créer une synergie entre les acteurs et les interventions afin d'améliorer le cadre de vie des populations et de valoriser le potentiel productif pour augmenter les possibilités de création de revenus et d'emplois tout en préservant l'environnement ;
- Mobiliser les ressources disponibles et les canaliser vers la promotion du développement local en favorisant les relations économiques ;
- Renforcer les capacités d'organisation et de prise de décision des OCB ;
- Asseoir les conditions minimales de développement à travers la mise en place d'infrastructures et équipements de base.

6.2 - Les axes prioritaires de développement

L'analyse des problèmes et contraintes majeures de développement auxquels la CR est confronté ainsi que l'étude du potentiel dont dispose la CR nous ont permis de décliner avec le CCG, les axes et perspectives de développement pour atteindre les objectifs sus mentionnés, en six points essentiels:

- La promotion de l'hydraulique rurale
- Le désenclavement
- L'amélioration de la couverture sanitaire
- La promotion de l'éducation et de la formation
- La promotion des AGR
- L'appui institutionnel des élus locaux

- ***La promotion de l'hydraulique rurale***

L'eau est source de vie et sa maîtrise constitue un enjeu majeur pour le développement de la CR. La disponibilité de l'eau de qualité et en quantité suffisantes pour la consommation humaine et pour l'abreuvement du bétail sur toute l'étendue du territoire de la CR est une exigence des populations pour les 4 années à venir. Dans cette perspective, les populations de la CR s'attendent à une promotion du secteur par une intervention à deux niveaux principaux :

- L'amélioration de la couverture des besoins en eaux et une bonne répartition des infrastructures dans l'espace communautaire.
- L'amélioration de la gestion technique financière des forages.

Tableau N° 22 Actions à mener en matière d'hydraulique

Actions à réaliser	localisation	acteurs	Actions de soutien
Construction de forage	Béli Thiowi Lombol alouki Diandioli Thiambé	- Populations - Hydraulique - Autres à réaliser	- information et sensibilisation des populations - mise en place et formation des comités de gestion des forages
Construction de château d'eau	Dendoudi Hamarabé	- Populations - Service de l'hydraulique - CGF -PNIR	- renforcement de capacité des CGF
Adduction d'eau	Lombol amar Lambagou Garli	- Populations - Service de l'hydraulique - CGF -PNIR	- renforcement de capacité des CGF - information et sensibilisation des populations
Extension et réhabilitation de réseaux d'adduction	Ogo St-Garba Gana Balol Wassakodé Galoyabé	- Populations - Service de l'hydraulique - autres à réalisés -PNIR	- information et sensibilisation des populations - mise en place et renforcement des comités de gestion de l'eau
Equipement de forages En moteur	Thiancone Hiraye Thiancone Boguel	- populations - PNIR - DGR - direction de l'hydraulique	- information et sensibilisation des agriculteurs et éleveurs
Fonçage de puits	Lambagou Garli Thiancone Hiraye Diandioli Dikanabé	-populations -PNIR -Hydraulique	- sensibilisation sur les mesures d'hygiène
Réhabilitation et protection de puits	Ogo St-Garba Gana Balol Wassakodé Lewé Nguenar Thiambé Hamarabé	-populations -PNIR -Hydraulique	- information et sensibilisation des populations -mise en place et renforcement des comités de gestion de l'eau

• **Le Désenclavement de la CR :**

La mise en valeur de ces potentialités est freinée par la vétusté et l'impraticabilité de l'essentiel des pistes de production. Or tout processus de développement durable et auto entretenu doit reposer sur une bonne qualité des vies de communication. En effet ces infrastructures permettront d'assurer une bonne circulation des biens et des personnes sur toute l'étendue du terroir communautaire. Le désenclavement des différentes zones aura pour effet la multiplication des échanges d'une part entre la CR et les localités voisines. En outre, le désenclavement permettra une meilleure accessibilité aux infrastructures de base à travers une intervention à deux niveaux :

- Construction d'ouvrages de franchissement
- Aménagement de nouvelles pistes de production
- L'entretien des pistes existantes

Tableau N° 25 Actions à mener en matière de désenclavement

Actions à réaliser	localisation	Partenaires et acteurs	Actions de soutien
Construction d'ouvrages de franchissement	St-Garba-Diandioly Faboli-Gana Balol Béli Naidi-Hamarabé Wassacodé-Lewé Nguénar Ogo-Galoyabé RN3-Thiancone Hiraye	- Populations - DGR - PNIR - PRODAM - SAED	- information et sensibilisation des populations - entretien régulier des ouvrages
Aménagement de pistes	-Ogo-HOMBO -Ogo-Galayabé -Ogo-Hombo-Danthiadi -Dikanabé-Mbélonge -Dikanabé –Thiankone Hiraye-Dienga -RN3-Lambango-Loumbol Amar-Loumbol Alouki -SinthiouGarba-Diandioli-Garly -Léwé Ngénar-Faboly-Gannabalol -Sinthiugarba-Wassacodé ourongadiari	- populations - DGR - PNIR - PRODAM - SAED	- entretien régulier des pistes

- **L'amélioration de la couverture sanitaire :**

L'amélioration de la couverture sanitaire constitue un préalable à tout processus de développement dans la CR. Les principaux enjeux dans ce secteur se situent aux niveaux suivants :

- L'augmentation des structures sanitaires.
- L'implantation de dépôts de pharmacie.
- L'affectation d'ambulance pour l'évacuation des malades vers les centres hospitaliers.
- La mise en œuvre de stratégies de lutte contre les grandes endémies (VIH sida, paludisme).
- Le désenclavement des zones diéry walo.
- L'augmentation de l'effectif du personnel de santé.

Tableau N°23 Actions à mener dans le domaine sanitaire

Actions à réaliser	localisa	Acte	Actions de soutien
Construction de postes de santé	Dendoudy Ogo Danthiadi	- populations - PNIR - Etat	- information et sensibilisation des populations - mise en place et formation de comité de santé - affectation de personnel
Construction de maternités rurales	Dendoudy St-Garba Danthiadi	- populations - PNIR - Etat	- sensibilisation sur la santé maternelle et infantile - formation de matrones - renforcement des comités de santé
Réhabilitation et extension de la	Diandioli	- populations - PNIR	- formation d'agents de santé et de matrones - renforcement des comités de santé
Construction de case de santé	Lombol Amar Beli Naïdé Galoyabé Léwé Ngénar		- réfection de voies de communication dans le diéry et le walo
Pharmacie rurale, dépôt de phar	Ogo Danthiadi		- entretien régulier des pistes
Affectation d'ambulances	Diéry walo kallu	- PNIR - conseil rural - coopération d	- information et sensibilisation des populations - renforcement des comites de santé
Implantation des comités de lutte contre le VIH : SIDA et les MST	Dans tous les villag	- population - comite de santé - ICP - Conseil rural	
Construction de latrines publique	Gros villages	-population - Conseil rural	Création de comité d'entretien
Ouvrages de franchissement	Walo	-PNIR -populations -conseil rural	

• **La promotion de l'éducation et de la formation**

La politique de décentralisation est matérialisée par le transfert d'un certain nombre de compétences aux collectivités locales. Cette responsabilisation des populations face au déficit du développement de leurs localités doit être accompagnée par une amélioration notoire de la qualité des ressources humaines. C'est pourquoi, les populations de la CR de OGO ont décidé d'insister sur la nécessité de la création d'une bonne éducation des enfants en âge de scolarisation et d'une restriction substantielle du taux d'analphabétisme.

Cette exigence majeure passera par la capacité du conseil rural à trouver une réponse aux exigences suivantes :

- L'extension des écoles.
- La création de cycle secondaire.
- L'amélioration des conditions d'étude dans les écoles.
- L'équipement en matériel et en fournitures scolaires.
- La sécurisation des écoles.
- La création de centre d'alphabétisation.
- L'amélioration des conditions de vie et d'études au niveau des daara.
- La construction de salles de classes pour l'enseignement arabe.

Tableau N° 24 Actions à mener dans le domaine de l'éducation

Actions à réaliser	localisation	acteurs	Actions de soutien
Construction de classe	Thiancone Bogué Thiancone Hiraye OGO Diandioli St-Garba Thiambé Graly Beli Thiowi	- MEN/IA - PNIR - populations - APE	- renforcement des capacités des APE - affectation de personnel enseignant
Construction de CEM	OGO Danthiandi St-Garba	-MEN/IA -populations -APE	-Lobbying intense
Implantation de cantine scolaire	OGO Danthiandi St-Garba	-Populations -APE -conseil rural	- information et sensibilisation des parents d'élèves - mobilisation d'un fonds pour leurs démarrages
Construction de latrines et clôture	Dendoudi Wassacodé Gannabalol danthiadi	- populations - APE -PNIR - Conseil rural	- implication des élèves et mise en place des comités de propreté
Création de boîte pharmaceutiques	Toutes les écoles	-populations -APE -conseil rural	
Construction de Logements pour les enseignants	Ganna Balol	-Populations -APE -conseil rural	
Construction de centre D'alphabétisation	Ogo Dendoudi St-Garba Gana Balol Béli Thiowi Hombo	- populations - PNIR - Conseil rural - ONG (TOSTAN, PAPA, PIP..) - PRODAM	- formation des alphabétiseurs - mise en place de modules de formation plus adaptés.

Actions à réaliser	localisation	acteurs	Actions de soutien
	Lambagou Loumbol Alouki Galoyabé Faboli Lewé Nguenar Diandioly Hamarabé Thiancone Bogué Thiancone Hiraye		
Recensement des Grands foyers Coraniques de la CR	CR	-conseil rural -populations	
Construction d'abris sûr et viabilisation des Foyers coraniques	CR	-conseil rural -populations	
Construction de salles De classes arabes	OGO Wassakodé Danthiadi	--conseil rural -Populations	

- **La promotion des activités génératrices de revenus :**

Les populations de OGO, comme dans la plupart des CR du Sénégal vivent, dans des conditions difficiles. En effet, le diagnostic de la CR a permis de montrer par l'essentiel les ménages qui vivent en dessous du seuil de pauvreté.

Les femmes sont en général partagées entre les travaux champêtres et domestiques, éprouvent de plus en plus des difficultés à l'entretien de leurs familles dans un contexte marqué par l'émigration des hommes et l'exode rural. Les maigres revenus qu'elles tiraient de l'agriculture sont hypothéqués par le déficit pluviométrique et l'affaissement de la nappe phréatique. Quant aux jeunes, ils sont réduits à l'oisiveté face aux difficultés rencontrées pour trouver un emploi.

Tableau N°26 : Actions à mener en matière d'AGR

Actions à réaliser	localisation	Partenaires & acteur	Actions de soutien
Périmètre maraîcher	Ogo Dendoudi St-Garba Gana Balol Béli Thiowi Hombo Thiambé Danthiadi Galoyabé Faboli Lewé Nguenar Diandioly Hamarabé Thiéwé	- GPF - PNIR - PRODAM - SAED - ANCAR CERP	- suivi de formation des GPF aux techniques de maraîchage
Moulin à Mil	Dendoudi Garly Lambagou Diandioly Gana Balol	PRODAM PNIR PSAOP Populations conseil rural	Formation des groupements
Banque de céréales	OGO Danthiadi	PNIR PRODAM Populations Conseil rural	Formation des groupements en gestion
Centre social	St-Garba	- GPF, OP - PNIR - autres à réaliser	- formation de formateurs et d'animateurs - équipement des centres sociaux
Banque d'aliments de Bétail	OGO	PNIR Populations Conseil rural	Formation des groupements en gestion
Implantation d'une Mutuelle de crédit et D'épargne pour les Femmes et les jeunes	CR	MEFP Conseil rural PNIR autres	

Actions Complémentaires indispensables pour promouvoir le développement dans la CR à l'horizon du PLD.

- **L'agriculture et l'élevage**

L'agriculture et l'élevage peuvent jouer un rôle moteur du développement dans la communauté rurale.

Pour se faire, les populations ont jugé nécessaire d'inscrire dans le plan local de développement de la CR, un ensemble d'actions susceptibles d'aider à réaliser de cet objectif fondamental.

Dans le secteur de l'agriculture, ces actions se résument à :

- la délimitation des zones de cultures et celles réservées au bétail
- l'équipement en matériel agricole
- l'augmentation des rendements
- l'augmentation des aménagements
- la réhabilitation des aménagements existants

Au niveau de l'élevage, il s'agira :

- d'améliorer l'alimentation du bétail
- d'améliorer le taux de couverture sanitaire du bétail
- de créer les conditions de l'accessibilité du bétail à l'eau

- **Agriculture**

Tableau N°27 : Actions à mener en matière d'agriculture

Actions à réaliser	Localisation	acteurs	Actions de soutien
Délimitation des zones de culture et celles réservées au bétail	Au niveau de Tous les terroirs villageois	Conseil rural	Sensibilisation des populations
Equipement des paysans En matériel agricole		- populations - PNIR - CNCAS - autres à rechercher - ANCAR - PRODAM - SAED	- information et sensibilisation des populations - négociation avec les institutions de financement - recherche de partenaires
Aménagement d'une Digue de protection des Périmètres irrigués	Garly (800m)	PRODAM PNIR SAED	Entretien des aménagements
Réhabilitation des aménagements	Garly Diandioli I Diandioli II	SAED PRODAM	Entretien des aménagements
Magasin de stockage des Produits végétaux	OGO Danthiadi Diandioli	PNIR populations conseil rural	

ELEVAGE

Tableau N°28 : Actions à mener en matière d'élevage

Actions à réaliser	Localisation	Partenaires et acteurs	Actions de soutien
Construction de poste Vétérinaire	Lewé Ngenar	Populations Conseil rural PNIR	Formation d'auxiliaires de Santé animale Création de comité de gestion
Construction de case Vétérinaire	OGO Denndoudi		Formation d'auxiliaires de Santé animale Création de comité de gestion
Construction de parcs De vaccination	Loumbol Alouki	- inspecteur vétérinaire - ANCAR - PRODAM - Population - PNIR	- formation d'agents et d'auxiliaires vétérinaires - information et sensibilisation des éleveurs
Généralisation et Systématisation des Campagnes de prophylaxie	CR	- inspecteur vétérinaire - ANCAR - PRODAM - Population	- formation d'agents et d'auxiliaires vétérinaires - information et sensibilisation des éleveurs
Implantation de dépôt de pharmacie vétérinaire	Léwé Ngénar OGO Dendoudi	- inspecteur vétérinaire - ANCAR - PRODAM - Population	- formation d'agents et d'auxiliaires vétérinaires - information et sensibilisation des éleveurs
Contrôle des médicaments Introduits frauduleux de la Mauritanie		Service des douanes	Sensibiliser les éleveurs
Introduction de cultures Fourragères		ANCAR - PRODAM Population	Formation des associations d'éleveurs
Création de banques D'aliments de bétail	Dendoudi Ogo Loumbol amar	- PRODAM - Population - PNIR - ANCAR	- formation des OP à la gestion des projets
Délimitation de parcours du Bétail, des parcours D'accès du fleuve	A déterminer	- Populations - conseil rural - AT - Direction de l'élevage - Direction de l'agriculture	- information et sensibilisation des populations (agriculteurs, éleveurs, conseillers)
Création de mares Artificielles Curage des anciennes mares		- Populations - conseil rural - DGR - PRODAM - autres	- aménagement de voies d'accès à ces mares - information et sensibilisation des agriculteurs et éleveurs

- **la pêche**

La pêche peut contribuer à diversifier des sources de revenus de la population. En outre les produits peuvent Améliorer sensiblement l'alimentation des populations. Le plan local de développement de OGO compte assurer les conditions de la dynamisation du secteur de la pêche afin qu'elle retrouve son lustre d'autant. Dans cette perspective, les populations s'attendent à la réalisation des actions suivantes :

- Réglementation de la pêche
- Augmentation de la capacité de rétention des mares
- Promotion de la pisciculture
- Mise sur pieds de mutuelle d'épargne et de crédit
- Création de coopératives de pêche.

Tableau N°29 : Actions à mener en matière de pêche

Actions à réaliser	Localisation	Partenaires et acteurs	Actions de soutien
Curage des mares	Horé Makam Wendou Samba Dado, Ranwa, Heemoly, Dembaldé	- Pêcheurs - PNIR -DGR - Autres à réaliser	- information et sensibilisation des populations - réglementation du secteur (période de pêche, maille filets...)
Création de coopérative de Pêche	Diandioly Garly		
Formation en aqua culture	Associations de pêcheurs	- Pêcheurs - ANCAR - Autres à réaliser	- formation des pêcheurs
Implantation du mutuel d'épargne et de crédit des pêcheurs	CR		

- **Promotion des activités culturelles et sportives**

Le diagnostic de la CR de OGO a permis de montrer la richesse culturelle des populations de la localité qui constituaient jadis un prétexte pour le renforcement des liens sociaux entre communauté. Il est nécessaire de préserver ces richesses culturelles pour garantir la stabilité de la société, condition nécessaire à l'amorce, tout processus de développement économique et social. Le plan local de développement devra également insister sur la promotion des jeunes par un soutien aux activités de loisir et sportives.

Tableau N° 30: Actions à mener en matière d'**activités** culturelles et sportives

Actions à réaliser	Localisation	acteurs	Actions de soutien
Acquisition de terrains de Foot ball clôturés et équipés	OGO, Diandioli, Thiancone Bogue, Dendoudi, St- Garba, Thiambé Hombo	- ASC, -Conseil rural - PNIR	- re dynamisation des ASC
Construction de foyers des jeunes	St- Garba, OGO, Danthiadi	- ASC, -Conseil rural - PNIR - Inspection de la jeunesse	-formation d'animateur parmi les jeunes - mise en place et formation d'un comité de gestion
Organisation de journées Culturelles	CR		

La préservation des ressources naturelles :

L'économie de la CR est essentiellement tournée vers le secteur primaire. En effet, d'après le diagnostic participatif de la caractéristique professionnelle, montre que la population de la CR est agro pastorale.

Or le secteur de l'agriculture et de l'élevage aussi que la foresterie sont fortement tributaires de l'état des ressources naturelles. Il apparaît donc que la conservation des ressources naturelles constitue un axe transversal qui garanti le développement de la CR.

Les principaux enjeux dans ce secteur se situent à deux niveaux

- La lutte contre la déforestation
- La reforestation des zones déboisées

Tableau N°31 : Actions à mener en matière de préservation des ressources naturelles

Actions à réaliser	Localisation	acteurs	Actions de soutien
Ouverture de pares feux	Bélinaidé- Binguel Dadi Dikanabé-Loumbol Amar, Kawel-Danthiadi(Louranka)	- Populations - Projet Biodiversité - PRODAM	- information et sensibilisation des populations sur les feux de brousse -entretien régulier des pare feux
Création de pépinières villageoises	Danthiadi, Thiancone Boguel, Dendoudi, Diandioli Ogo Galoyabé	- GPF, ASC - Services des Eaux et Forêts - ANCAR - PRODAM - CERP	- équipement et formation des GPF, groupements des jeunes et des comités de gestion de l'environnement
Création de bois de village	Danthiadi, Thiancone Boguel, Dendoudi, Diandioli Ogo Galoyabé	- Populations - Services des Eaux et Forêts	- information et sensibilisation des populations sur les conséquences de la dégradation des ressources naturelles
Action de mise en défens Aux alentours des villages	Tous les villages	- Populations - Services des Eaux et Forêts	- information et sensibilisation des populations sur les conséquences de la dégradation des ressources naturelles

Artisanat

Malgré l'aptitude des artisans de la CR de OGO, le secteur se trouve dans une léthargie depuis un certain nombre d'année. La redynamisation de ce secteur ainsi que sa mobilisation peuvent palier le chômage chronique qui sévit dans la localité. Cet axe se matérialise par l'organisation et la structuration des artisans afin de faciliter l'accès au crédit, faciliter l'accès aux institutions de financement, faciliter l'écoulement des produits par l'identification des circuits de commercialisation, faciliter l'accès aux matières premières.

Tableau N° 32: Actions à mener en matière d'artisanat

Actions à réaliser	Localisation	Partenaires acteurs	et Action de soutien
Construction de souks	OGO	Conseil rural PNIR	Appui institutionnel aux associations d'artisans
Formation technique	Communauté rurale	PNIR	
Formation en création et gestion de PME, PMI	Communauté rurale	PNIR	

- **L'appui institutionnel au conseil rural**

La politique de décentralisation se matérialise par la responsabilisation des acteurs à la base afin que ces derniers soient maître de leur destin. Le principe de base en est que c'est aux populations de trouver et d'appliquer à leur problème les solutions qui leur conviennent avec l'appui des partenaires au développement. La réussite de cette politique suppose de l'élection de responsables locaux capables d'une part de promouvoir et d'assurer la participation des populations au processus politique et d'autre part de conduire un processus de planification en associant les populations au choix des programmes et des projets de développement dont la mise en œuvre bénéficiera de fait de leur mobilisation. C'est pour dire que le conseil rural est la première maîtrise du politique de développement économique social et culturel de la CR.

Tableau N° 33: Actions à mener en matière d'appui institutionnel au conseil rural

Objectifs	Actions à mener	Acteurs concernés
Renforcer la capacité des conseillers en gestion communautaire	<ul style="list-style-type: none"> - Formation sur les textes de lois sur la décentralisation - Formation dans les domaines de compétences transférées, en insistant sur la planification, la gestion des terres 	<ul style="list-style-type: none"> - OPERATEUR - PNIR - CERP - ARD - DGL FELO - Sous préfecture - Autres
Renforcer la capacité de mobilisation financière du conseil rural	<ul style="list-style-type: none"> - Recensement régulier de la population pour une assiette fiscale correcte - Meilleur recouvrement des recettes non fiscales (droit de marché, de stationnement, patentes, prélèvements sur des produits et carrières - information et sensibilisation sur les recettes fiscale (taxe rurale surtout) 	<ul style="list-style-type: none"> - OPERATEUR - PNIR - CERP - Conseil rural - Conseillers - Commission financière - Sous préfecture - Autres
Renforcer la capacité de recherche de partenaires dans le domaine de la coopération décentralisée	<ul style="list-style-type: none"> - Solliciter les branches extérieures des AVD pour faire la promotion de la communauté rurale - Recherche de jumelages avec des collectivités étrangères - Approcher d'autres collectivités locales (région, communes) pour une meilleure exploitation des opportunités de partenariat 	<ul style="list-style-type: none"> - OPERATEUR - PNIR - CERP - ARD - DGL FELO - Conseil rural - Conseil Régional - Autres

- **Amélioration du cadre de vie**

Tableau N° 34: Actions à réaliser en matière d'amélioration du cadre de vie

Actions à réaliser	Localisation	Acteurs concernés	Mesures d'accompagnement
Organiser un système de collecte et de gestion des ordures ménagères	Diery Zone intermédiaire Dandé maayo	- Conseil rural - Populations - AT	- information et sensibilisation des populations - équipement et sensibilisation des comités de salubrité
Construction de latrines	Diery Zone intermédiaire Dandé maayo	- Conseil rural - Populations - PNIR - AT	- information et sensibilisation des populations sur les maladies du péril fécal
Réalisation de système d'assainissement et d'égouts	Diery Zone intermédiaire Dandé maayo	- Conseil rural - Populations - AT	- information et sensibilisation des populations sur les maladies du péril fécal
Electrifier les villages de la CR	Diery Zone intermédiaire Dandé maayo	- Etat du Sénégal - Conseil rural - Populations	
Etendre le réseau téléphonique	Diery Dandé maayo	- Etat du Sénégal - Conseil rural - Populations	

VII - PROGRAMME D' ACTIONS ET D' INVESTISSEMENT

7.1- Conditions de mise en œuvre

La mise en œuvre du PLD qui constitue une composante importante pour l'atteinte des objectifs visés doit être confortée par un environnement favorable, créé par des mesures et actions à entreprendre.

Les conditions de mise en œuvre s'articulent autour de quatre axes principaux :

- Validation et approbation du PLD
- Cadre institutionnel de pilotage
- Instruments de mise en œuvre
- Mécanismes de Suivi / Evaluation

▪ ***Validation et approbation du PLD :***

Il est nécessaire de conférer au PLD une légitimité politique et une reconnaissance juridique par son adoption par le CR. L'approbation se fera par l'autorité administrative. Ceci est de nature à lui faire jouer son rôle de cadre de référence pour les différentes interventions.

▪ ***Cadre institutionnel de pilotage :***

Le CCG, du fait de son statut, pourra être un cadre de concertation idéal dont le rôle sera de veiller à la cohérence des actions retenues au niveau de la CR.

▪ ***Instruments de mise en œuvre***

Les instruments à mettre en place sont de cinq ordres :

• ***Le PAI :***

Ils constituent l'outil d'exécution du PLD. Leur élaboration et leur réactualisation doit s'effectuer chaque année sur la base d'une part, des prévisions budgétaires de la CR représentant sa contribution et d'autre part, des projets agréés pour financement.

• ***Les conventions***

Ce sont des instruments de mise en œuvre des programmes annuels qui ont un caractère général. Mais ils déterminent le niveau d'engagement et de responsabilité de chaque intervenant, notamment le CR, les partenaires extérieurs et les OCB.

• ***Les contrats***

Ce sont des instruments juridiques d'exécution des travaux, engageant les responsabilités des parties concernées. Ici la passation de contrat doit s'effectuer entre les partenaires en temps qu'agence d'exécution et les entreprises prestataires de service.

- Plan de Formation
- Plan de Communication

- **Mécanismes de Suivi / Evaluation**

Ce sont des activités très importantes qui reposent sur des structures et des outils. L'activité se fera sur la base du PLD et des PAI.

7.2 - Horizon temporel

Il est retenu l'Horizon temporel de quatre années pour la réalisation des objectifs du PLD (2003-2006). Cette option est dictée par le souci de faciliter l'articulation des différents plans, notamment national, régional et local. Il s'y ajoute que le CR et le OCB, dans le contexte actuel ont d'énormes contraintes pour mobiliser à court terme leur contribution à l'effort de réalisation des objectifs du plan.

7.3 - Programme d'actions et d'investissements

Pour l'atteinte des objectifs, le programme d'actions ci-dessous sera mis en œuvre au niveau de chaque axe de développement défini :